

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°135 troisième trimestre 2016

SOMMAIRE

Sommaire.	113
- Correspondance du sieur de La Joubretière (seconde partie) par Jean-Luc TULOT	114
- La guerre de 1914-1918 de Lucien Ginane (seconde partie) par Jean-Claude LACROIX.	122
- Etude sur une généalogie des Girard de la Vallée Longue (première partie) par Claude Jean GIRARD	142
- Alfred de Luze (1797-1880), un négociant en vins à Bordeaux par Séverine PACTEAU de LUZE	168

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires
Dépôt légal : septembre 2016
Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361
Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

CORRESPONDANCE DU SIEUR DE LA JOUBRETIERE
(seconde partie)

Nous publions ci-après la fin de la correspondance du sieur de la Joubretière dont le début est paru dans le précédent cahier n° 134 du deuxième trimestre 2016, pages 78-86. (ndlr).

13 août 1627 – Thouars
à Monsieur Guérineau
conseiller et secrétaire de Madame
à Vitré

Mon frère,

Je te prie d'affection d'aggréer ce peu de lignes que je te fais seulement pour te dire que Monseigneur me fait l'honneur de m'employer pour conserver son comté de Benon¹, où les habitans me doibvent entretenir avec un homme et cheval et contribuer pour m'entretenir, d'ailleurs oblige-moy d'en parler à Monsieur d'Iray, mon oncle, et le supplier très h[umblement] de ma part d'aggréer mes très h[umbles] baise-mains. C'est,

Mon frère,

*Ton très humble et très affectionné
frère et serviteur*

Joubretière

De Thouars, ce 13^e d'aoust 1627.

M. de Ruillé trouvera icy mes humbles recommandations avec ta permission.

Archives nationales, 1 AP 660

¹ Benon petite commune de 673 habitants du département de La Charente-Maritime, situé à 26 kilomètres au nord-est de La Rochelle, était alors un comté englobant les quatre baronnies de Nuillé, de Mauzé, de Pauléon et de Surgères.

1628 : Joubretière suivit au printemps Frédéric de La Trémoille à La Haye. Pour cette année nous disposons d'une série de cinq de ses lettres adressées à Jean du Monceau, sieur de Champdor, le secrétaire de la duchesse douairière de La Trémoille Charlotte-Brabantine de Nassau. L'on notera la distance de ton dans ses lettres.

Au semestre suivant, à l'annonce de l'abjuration de son frère aîné, entre les mains de Richelieu, Frédéric de La Trémoille fit voile pour l'Angleterre et là, s'embarqua à bord d'un des vaisseaux de la flotte anglaise qui tenta de secourir La Rochelle. Il est probable que Joubretière suivit son maître dans cette équipée, ce qui explique pourquoi nous ne disposons pas de lettres de lui pour le second semestre 1628.

**7 janvier 1628 – L'Isle-Bouchard
à Monsieur de Champdor
conseiller et secrétaire de Madame**

Monsieur,

J'ay entre les mains un mémoire qu'il a pleu à Monseigneur me faire l'honneur de me mettre entre les mains dans lequel on fait mention d'une baillette qu'un certain M. La Touche désire que je retire de Monseigneur. Je vous supplie très h[umblement] de faire entendre à ceux qui vous en écriront que je n'ay jamais ouy parler de cest affaire, et au reste que si on a envie de l'avancer, j'ay besoin d'en estre plus amplement instruit afin d'en donner esclaircissement à mon dit Seigneur. S'il vous plaict aussy m'obliger fort vous prendrés la peine de m'envoyer le récépissé que vous sçavés, vous assurant que je serois porté avec ardeur si l'occasion s'en présentoit à vous tesmpygner que je suis pour n'y manquer jamais,

Monsieur,

Vostre très humble et obligé serviteur

Joubretière

De L'Isle-Bouchard, ce 7^e janvier 1628.

Archives nationales, 1 AP 662

3 avril 1628 – La Haye

Monsieur,

Pour ce qu'il n'y a pas long temps que je vous ay escript, j'ay peu à vous dire, si ce n'est que Monseigneur continue à s'acquérir une bonne réputation et de nouveaux amis. Son Ex^{ce} a à se louer de ce que Monseigneur le Prince luy a fait très gracieux accueil. J'ay veu le fils de M. de La Mazure, pour lequel j'ay travaillé à retirer de M. de Kinskot² 150 livres, au nom de M. Engel, pendant sa maladie gran escuse. Je me doute que M. de La Mazure, le jeune, se sentira aussy peu obligé de ma bonne volonté à le servir, comme il fait des bons offices de ses autres amis, du nombre desquels vous estes au premier range. Dieu le veille amender. C'est,

Monsieur,

Vostre très humble et acquis serviteur
Joubretière

De La Haye, ce 3^e d'apvril 1628.

Je suis très acquis à Monsieur de Rozemond³ et en ceste qualité luy baise les mains.

Archives nationales, 1 AP 660

9 avril 1628 – La Haye
à Monsieur de Champdor
conseiller et secrétaire de Madame la duchesse de La Trémoille

Monsieur,

Vous ferés bien plaisir à Monseigneur, s'il vous plaict prendre la peine d'envoier à S. E. les livrets nouveaux que s'imprimeront à Paris lorsque l'occasion s'en présentera. Mondit Seigneur s'en va lundy à Amsterdam pour peu de jours avec Monseigneur le prince d'Orange. On dit en ce pays que dans 3 semaines l'armée espagnole se campera devant Berg et peu après ce temps là ceste armée se pourra mestre sur pied. C'est,

Monsieur,
Vostre très humble et très affectionné serviteur
Joubretière

De La Haye, ce 9^e d'apvril 1628.

Archives nationales, 1 AP 660

² Kinskot était un homme d'affaire qui traitait les intérêts des La Trémoille aux Provinces-Unies.

³ Jacques de Rozemont était le conseiller et secrétaire des La Trémoille en poste à Paris.

**1^{er} mai 1628 – La Haye
à Monsieur de Champdor
conseiller et secrétaire de Madame**

Monsieur,

Je vous envoie une lettre que Monseigneur vous escrivoit il y a huict jours avec celles qu'il escrivoit à Madame. Je vous supplie si vous y faites response de ne faire point sçavoir à S. E. que ce soit par la faute d'autre que du messenger que ce retardement fist fait. Je ne vous dirai autre chose là dessus après vous avoir très h[umblement] baisé les mains en la qualité,

*Monsieur de
Vostre très humble et très acquis serviteur
Joubretière*

De La Haye, ce 1 may 1628.

Archives nationales, 1 AP 660

**16 mai 1628 – La Haye
à Monsieur de Champdor
conseiller et secrétaire de Madame**

Monsieur,

J'ay receu la vostre du 28^e du passé et ensemble celle que m'escrict mon père, dont je vous remercie très h[umblement], comme aussy de la peine que vous avés prise de me faire sçavoir le peu de besoin qu'il y a d'escire des lettres dont l'utilité est moindre que le coust j'aurois continué par commandement de Monseigneur à grossir les pacquets de tels ouvrages pour les faire transporter plus souvent, sinon que je ne puis doubter que ceste restriction plaist à Madame à laquelle je me donnerai bien garde de désobéir, mon devoir estant le contraire. Ce n'est pas que souvent je n'aye remonstré à Monseigneur le coust démesuré du port des lettres, mais vous sçavés que les maistres sont maistres. Ce n'est pas que par les voyes extraordinaires je ne me donne l'honneur de vous baiser les mains comme à celui dont l'affection m'est cogneüe, et la bienveillance duquel m'aervi, et dont je n'aoublierai jamais les effets.

Je n'ai pas mis ce paquet près d'une lettre qu'escrict Monseigneur à Madame, laquelle j'ay laissée entre les mains du secrétaire de M. d'Epesses, ambassadeur pour ce que je n'espérois pas escire par ceste voye, le porteur pressant trop, ce qui m'a fait mettre cedit

pacquet entre les mains de gentilhomme, mais je croy que luy et l'autre se pourra rendre seurement. Mondit seigneur a receu vos imprimés et en est fort content, au reste faites-moy je vous supplie tousjours l'honneur de me croire,

Monsieur,

*Vostre très humble et obligé serviteur
Joubretière*

De La Haye, ce 16^e de may 1628.

J'oublois à vous dire que Monseigneur et Monseigneur de Bouillon s'aiment idolâtrément. Je dis et sans hyperbole plus que deux frères⁴. J'en ay le cœur tout joyeux.

Archives nationales, 1 AP 660

1629 : Louis XIII n'accorda pas sa grâce à Frédéric de La Trémoille après son équipée de 1628 et dût se retirer en Angleterre où il menait joyeuse vie. Joubretière était resté auprès de lui. Il souffrait du mal du pays et du manque d'argent.

**16 avril 1629 – Sans lieu
à Monsieur Guerineau
conseiller et secrétaire
de Madame la duchesse**

Mon frère,

Je n'escrirai point encore pour ce coup à mon père, car je n'ose quasi mettre ce petit mot pour toy au paquet, où j'espère pourtant qu'on l'envoira. Il suffira donc, s'il te plaict que mes père et mère sçachent par ton moyen que je me porte bien, & que ce n'est point paresse qui me fait ne leur escrire si souvent comme ma mère le désire par la sienne, mais pour d'autres considérations. Excuse moy aussy si de six mois tu n'es payé des trois pistoles que je te doibz, & ne laisse pas de m'aimer comme je te voudrois tesmoigner, que je suis

Mon frère,

*Ton très affectionné frère et très humble serviteur
Joubretière*

Ce 16^e avril 1629.

Archives nationales, 1 AP 660

⁴ Ce fait ne dura pas longtemps. Par la correspondance d'Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, à sa sœur la duchesse de Bouillon nous savons que Frédéric refusait de céder le pas à son cousin le duc de Bouillon. Les railleries qu'il subit de la part de celui-ci, après la nouvelle de l'abjuration de son frère aîné, furent une des causes de son départ pour l'Angleterre.

15 juin 1629 - Londres

Mon frère, ce mot n'est que pour accompagner celle que i'escris à ma mère, car outre que je ne sçay que te mander si j'avois de quoy. M. de Ruillé te le dira de bouche qui est le porteur de celles-cy. Permetz moy donc de finir après t'avoir embrassé d'affection assuré que je suis,

*Ton très humble & très affectionné frère & serviteur
Joubretière*

De Londres, ce 15^{ème} juin 1629.

Si j'avois eu un peu d'argent, j'aurois appris les mathématiques comme j'avois desià commencé un peu.

Archives nationales, 1 AP 660

22 juin 1629 - Londres

Mon frère, je t'escris cette cy plustost pour te donner la connoissance de M. de Vic qui veut prendre la peine de te rendre celle-cy si tu es encore à Paris, que pour autre subiet que j'aye de t'escire. Fay donc je te prie en sorte qu'il soit assuré par toy mesme que tu es son serviteur, car il est de mes meilleurs amis, au reste d'un excellent esprit, et frère de deux personnes dont Monseigneur fait estat beaucoup. Il est l'un des secrétaires de M. l'Ambassadeur extraordinaire d'ici en France, si tu peux aussy faire rencontre d'un autre que tu pourras voir avec luy qui s'apelle Ogeay. Si tu en fais ton amy, tu t'acquierras un honneste homme et de mes amis, c'est celuy qui eut la charge de porter les nouvelle des mauvaises couches de la Royne de la Grande Bretagne, et qui a esté dix ans en France comme agent du Roy son maistre, si j'avois autres choses à te mander, je ne m'espargnerois pas, car je t'aime trop pour ne te tesmoigner sçay que je serai toutte ma vie,

Mon frère,

*Vostre très humble et affectionné serviteur.
Joubretière*

De Londres, ce 22^e juin 1629.

Nous avons sceu le changement du Sr. Mondevis⁵.

Archives nationales, 1 AP 660

⁵ Claude Rivet, sieur de Mondevis, le second fils d'André Rivet, l'ancien pasteur de Thouars, secrétaire de Henri de La Trémoille était allé à la messe.

1630 : Pour cette année nous disposons des deux dernières lettres du sieur de Joubretière. Il était toujours à Londres auprès de Frédéric de La Trémoille. Au manque d'argent, s'était ajoutée semble-t-il, la maladie. Sa seconde lettre du 20/10 mai, par sa teneur fait présumer qu'il mourut quelque temps après.

9 mars 1630 - Londres

Mon frère,

J'ay receu ta lettre avec celle de ma mère. J'ay aussy entre les mains l'argent que tu as pris le soing de me faire tenir, qui m'est venu à bonne heure. Je te remercie de tout mon cœur, mon cher frère, de ta peine & t'assure que je ne serais jamais ingrat en la reconnoissance de tes faveurs. Ce n'est pas tant la nécessité qui me faisoit demander de l'argent à mon père, qui peut-estre trouvera rude que j'en sois encore là, comme pour autre considération que je ne te dirai pas ici de peur que ces lettres ne tombent d'en d'autres mains que les tiennes.

Il suffit que j'aye à louer Dieu que mon père et ma mère tesmoignent ne m'oublier pas, encore que les biens de fortune pour ceste heure soient mal répartis pour moy, mais comme tu dis, après ce temps en vaut un autre. Il faut attendre et espérer.

Je commence à estudier avec fruit aux mathématiques. Ce n'est pas pourtant à dessein de fouiller dans le centre de la terre pour y trouver des mines d'or. C'est seulement pour mon contentement et pour employer le temps. C'est,

*Ton très obligé frère et serviteur
Joubretière*

A Londres, ce 9^e mars 1630.

J'oublois à te dire que Monseigneur a leu la lettre que tu m'as escrite et qu'en mesme temps il dict que tu estois un bon frère & honneste homme. Je te jure qu'il le dict d'une sorte que tu en serois trop glorieux si tu le sçavois, et est bien ayse que tu m'aimes, car S. E. tesmoigne me vouloir plus de bien qu'elle n'a jamais fait, pourveu que cela dure toute la vie.

Archives nationales, 1 AP 660

20/10 mai 1630 - Londres

Mon frère

Je te remercie un million de fois du soing que tu prens de moy et m'estime bien malheureux de ne t'en pouvoir donner de meilleur tesmoignage du resentment que j'ay de tant d'obligations. J'espère si Dieu me faict la grâce de vivre qu'enfin pourtant il m'en donnera les moyens.

Je connois qu'on a eu peur que je m'en allasse à Thouars, mais certes quand cela eust esté je fusse bien tost après retourné à Paris. Nous parlerons de cela une autre fois. Il est vray que j'ay peu d'argent, mais non pas faute d'amys, pour d'autres employs. C'est peu de chose que d'estre nécessaire quand on veut. Je le serois moins si je voulois mais je suis plus homme de bien que cela. J'estime trop de ma conscience de servir Monseigneur fidèlement. Dieu me récompensera.

Mon frère de La Motte te dira quelque chose de mes affaires & l'estat où il m'a veu, qui est pire qu'il n'a esté depuis un an, & pourtant passable ; dans quinze jours je serai mieux, et ne seray pas assés mal vestu pour qu'on me refuse les portes des chambres des Roys et des Reynes, leurs huissiers et leurs veneurs me viennent trop souvent visiter quand je me trouve mal pour que cela gémit, d'autres de plus grande estoffe en feroient autant s'ils sçavoient ma maladie.

C'est assés discouru de cecy, mais c'est pour te faire sçavoir comme je vis et de quel biays. Je me prens à pousser la roüe de fortune, au reste je me remets au pocteau pour te dire seulement que je suis,

Mon frère,

*Ton très humble & très affectionné frère & serviteur
Joubretière*

De Londres, ce 20/10 may 1630.

Je te prie de faire mes excuses à Madame ma mère si je ne luy escriis point, car je n'ay rien de nouveau à luy mander après luy avoir très humblement baisé les mains.

Archives nationales, 1 AP 660

Jean-Luc TULOT

LA GUERRE DE 1914 - 1918

DE LUCIEN GINANE

(seconde partie)

Chapitre VII

Bref rappel historique sur les guerres des Balkans

1. Les guerres balkaniques de 1912 et 1913

Les pays des Balkans ont été soumis pendant des siècles à l'Empire Ottoman dont ils ont réussi à se libérer. Ils veulent parfaire cette libération et engagent en 1912 et 1913 deux guerres dites « *guerres balkaniques* ».

a. Une première guerre d'octobre 1912 à mai 1913 - La Serbie, la Bulgarie, la Grèce, le Monténégro et la Roumanie se coalisent contre l'Empire Ottoman. Les Grecs s'emparent de Salonique juste avant les Bulgares et les Serbes occupent plus de territoires parlant bulgare que prévu en mars 1912. L'implantation ottomane est réduite à Constantinople.

b. Une deuxième guerre du 16 juin au 18 juillet 1913 oppose les amis de la veille pour le partage de la Macédoine. Les Bulgares affrontent les Serbes, les Grecs, les Roumains et les Turcs. La Macédoine est partagée entre Serbes, Grecs et Bulgares et l'Albanie reste indépendante.

2. La Grande Guerre 1914-1918

Elle commence par la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie. En 1914, les Serbes repoussent deux offensives autrichiennes. En 1915, la conquête de la Serbie devient d'un intérêt stratégique majeur pour les Allemands et Autrichiens qui veulent établir une liaison terrestre avec leur allié turc.

Le 6 septembre 1915, la Bulgarie rejoint le camp allemand. Le 5 octobre 1915, l'armée serbe est attaquée de tous côtés. Elle se replie à travers l'Albanie vers la côte Adriatique. La traversée de l'Albanie est très difficile. Les montagnes sont enneigées et les soldats harassés et affamés doivent passer des cols à 2 500 mètres, sous des températures

extrêmes. Les troupes serbes atteignent l'Adriatique en décembre 1915 et sont évacuées à Corfou puis à Salonique où se trouvent les Anglais et les Français.

En octobre 1915, l'Armée d'Orient est retirée des Dardanelles et dépêchée d'urgence à Salonique pour soutenir l'Armée serbe. Elle combat sur la rivière Vardar (Stroumitza, Krivolak, Demir-Kapou) mais doit finalement se retirer sur Salonique.

Les Bulgares renforcent alors une ligne de défense autour de Monastir (Bitola). Les Anglais et les Français se retranchent à Salonique où ils vont compter jusqu'à 300 000 hommes. En août 1916, ils attaquent les Bulgares (bataille de Doiran) mais échouent. De septembre à novembre 1916, une nouvelle attaque alliée permet de prendre Monastir le 16 novembre 1916 (bataille du Kaïmaktchalan-Florina et bataille de la Cerna-Monastir)... A l'automne 1918, l'Armée d'Orient l'emportera sur l'armée bulgare, l'obligera à capituler et envahira la Bulgarie.

Chapitre VIII

Lucien Ginane à l'Armée d'Orient (1917-1918)

En décembre 1916, la 76^{ème} DI est envoyée dans les Balkans en renfort de l'Armée d'Orient. Le groupe de Lucien Ginane, qui appartient à cette DI, séjourne un mois à Lentilly, près de Lyon, pour préparer ce transfert. Il embarque le 22 janvier 1917 à Marseille sur le Cestrian et arrive sans encombre le 29 janvier 1917 à Salonique.



La zone des combats

La 76^{ème} DI est chargée du flanc gauche et de la liaison avec les troupes italiennes en Albanie. Il s'agit d'attaquer les Bulgares pour dégager Monastir. Dès son arrivée, Lucien Ginane est envoyé à Gorica sur les bords du Lac Prespa en Albanie où il reste du 7 au 20 mars 1917. C'est un pays montagneux, difficile. Il fait froid, il neige. L'intendance ne suit pas. Ils n'ont parfois rien à manger.

L'attaque ayant échoué, le groupe de Lucien Ginane prend position autour de Monastir et les adversaires engagent des duels d'artillerie. Au printemps 1918, les attaques reprennent avec quelques succès.

Sur le plan personnel, Lucien Ginane est très éprouvé par la mort d'Alix, sa fiancée, le 25 septembre 1917. Il garde le contact avec la famille Dombre et il écrit régulièrement à Eloïse, la sœur cadette d'Alix, qui devient sa marraine de guerre.

Après dix-huit mois passés à l'Armée d'Orient, Lucien Ginane obtient une permission de deux mois pour la France. Le 20 juin 1918, il quitte les Balkans où il ne reviendra pas. Durant son voyage de retour, il est victime d'une grave crise de paludisme. Il est hospitalisé en Italie près de Naples pendant deux mois, du 30 juin au 5 septembre 1918.

En septembre 1918, l'Armée d'Orient attaque l'armée bulgare, la force à capituler et envahit la Bulgarie. Les Bulgares demandent la paix le 5 octobre 1918.

1. Lucien Ginane et sa batterie quittent Saint-Dié pour rejoindre le 274^{ème} RAC de l'Armée d'Orient (décembre 1916)

En décembre 1916, la batterie de Lucien Ginane quitte Saint-Dié, dans les Vosges, pour rejoindre le 274^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne en cours de constitution à Lentilly, dans la région Lyonnaise qui doit aller renforcer l'Armée d'Orient. Cette nouvelle organisation, effective dès janvier 1917, n'est officialisée que le 1^{er} avril 1917.

Lucien Ginane et sa batterie forment la 47^{ème} batterie du 3^{ème} groupe du 274^{ème} RAC qui est composé des 47^{ème}, 48^{ème} et 49^{ème} batteries. Lucien Ginane reste avec ses camarades.

Pendant la première quinzaine de janvier 1917, les trois groupes du nouveau régiment complètent leur équipement en hommes et en matériel. Voitures, fourgons, chariots de batteries, sont remplacés par des petites voitures dites "arabas". Effets neufs, lits pliants, tentes, casques en liège, etc. Ils font quelques manœuvres pour assurer la cohésion des unités nouvellement formées. Ils gagnent ensuite par voie ferrée leur port d'embarquement à destination de Salonique en Grèce.

A Lentilly, Lucien Ginane loge chez Mme Veuve Basset. Il entretient des relations très cordiales avec sa logeuse et sa fille ainsi qu'avec les jeunes filles de l'Ecole Normale d'Institutrices voisine. Il échange plusieurs cartes avec ces jeunes demoiselles. Une carte de Lentilly du 24 janvier 1917 « ... Nous sommes très heureuses de savoir que vous êtes partis en bonne santé ; Espérons que votre arrivée en sera de même ; que rien ne vous arrivera de fâcheux en route [...] que la traversée ne vous aura pas trop fatigué... ».

2. Le périlleux voyage pour Salonique (du 22 au 29 janvier 1917)

Le groupe de Lucien Ginane arrive le 12 janvier au camp de Melbousquet près de Marseille. Il embarque sur *l'Amiral Magon* et le *Cestrian*. Les sous-marins allemands rendent

la traversée vers Salonique très périlleuse malgré l'escorte de bâtiments de guerre. Pour Lucien Ginane, la traversée se fait sans encombre sur le *Cestrian*, mais ce n'est pas le cas pour ses camarades de la 49^{ème} batterie qui ont embarqué sur *l'Amiral Magon*.

Le torpillage de *l'Amiral Magon* le 25 janvier 1917. La 49^{ème} batterie embarque le 16 janvier sur *l'Amiral Magon*. Le 25 janvier, on repère un sous-marin allemand au moment où il lance sa torpille. C'est trop tard ! *L'Amiral Magon* est touché. Le paquebot coule en dix minutes. Il a neuf cents passagers à bord à destination de Salonique. Huit cent neuf sont sauvés par les contre-torpilleurs *Arc* et *Bombarde* et par des chalutiers venus à la rescousse. Quarante-vingt-onze meurent noyés ou tués dans l'explosion. La 49^{ème} batterie perd 35 hommes, son matériel et ses chevaux. Les rescapés sont recueillis sur les cuirassés *Voltaire*, *Mirabeau* et *Condorcet* et arrivent le 3 février 1917 à Salonique.

La traversée de Lucien Ginane sur le *Cestrian*. Les 47^{ème} et 48^{ème} batteries embarquent le 22 janvier sur le *Cestrian*. Le paquebot longe les côtes de Corse, passe le détroit de Bonifacio. Il est escorté par un chalutier armé et un torpilleur. Il arrive sans encombre le 29 janvier 1917 en rade de Salonique, après sept jours de mer.

3. Lucien Ginane est aussitôt engagé dans la bataille du Lac Prespa pour la défense de Monastir (du 1^{er} février au 29 mars 1917)

La 76^{ème} Division d'Infanterie (DI), qui vient d'arriver en Orient, est chargée d'assurer la sécurité du flanc gauche allié et d'opérer la liaison avec le corps italien de Valona (aujourd'hui Vlora), une ville de la côte adriatique de l'Albanie.

Le régiment de Lucien Ginane fait partie de cette 76^{ème} DI. Il est engagé, en mars 1917, dans la bataille du lac Prespa et de la cote 1248 pour dégager Monastir de la pression bulgare.

31 janvier 1917 : les 47^{ème} et 48^{ème} batteries arrivent au camp français de Zeitenlick dans le voisinage de Salonique où elles restent jusqu'au 7 février pour se préparer et s'instruire. La 49^{ème} batterie arrive à Zeitenlick vers le 5 février et y reste un mois pour remplacer les hommes, les chevaux et le matériel qu'elle a perdus dans le torpillage de *l'Amiral Magon*. Elle retrouve les deux autres batteries de son groupe près de Monastir à la fin mars 1917.

8 février 1917 : Les 47^{ème} et 48^{ème} batteries quittent Zeitenlick pour la zone de combat, à Gorica en Albanie sur les bords du Lac Prespa. Elles cantonnent le soir dans une ancienne caserne de cavalerie turque.



La ligne de front et le trajet de Lucien Ginane de Salonique à Gorica en Albanie (du 8 février au 7 mars 1917)

Elles font étape le 9 février 1917 à Jenidze-Vardar et le 10 février à Vertekop. La neige commence à tomber. C'est une guerre dans des conditions très différentes de celles que les hommes ont connues jusque-là. Ils sont seuls et se sentent loin de chez eux.

11 février 1917 : Lucien Ginane écrit « ... Encore 4 étapes et arrivons à Florina. Aujourd'hui il fait beau mais fait toujours froid dans ces montagnes qui sont couvertes de neige. Toujours cantonnés dans les chambres où il y a environ un mètre de boue. Je crois que jeudi [...] de nous mettre dans le plus mauvais endroit. Malgré toutes nos peines et souffrances, ma santé est toujours bonne. J'espère que ma carte vous trouvera tous de même.

Ces temps-ci, nous mourons de faim, nous sommes sans manger [...]. Heureusement nous pouvons acheter des figues. Quant au reste tout est trop cher. Espérons que bientôt nous aurons la paix si ardemment demandée. Veuillez, je vous prie, m'envoyer de l'argent de suite. Les lettres mettent longtemps à arriver [NB : au moins quinze jours]. Je n'ai reçu en ce moment qu'une lettre de votre part. Bons baisers et courage. Lucien Ginane. PS : Dans chaque lettre, veuillez mettre papier et enveloppe. ».

L'intendance a du mal à suivre. Cela est confirmé par le document suivant trouvé sur internet : « Mon père a été volontaire pour partir en Orient en décembre 1917. Les soldats du front français, qui les voyaient partir, leur envoyaient des quolibets du genre : heureux ceux qui partent en vacances sous le soleil de Grèce. Mais de vacances, point !

Le front des Balkans a été très dur à supporter, froid ou chaleur intense, épidémies (dysenterie, paludisme, dingue, etc.. Pas de vivres, ils durent vivre sur le pays, faire du pain, cultiver des légumes (ils furent surnommés « les jardiniers de Salonique », peu de vêtements, pas de courriers, isolés du monde, et tout cela en combattant sans cesse, et en faisant des marches épuisantes dans des pays montagneux ne permettant pas aux véhicules de circuler ».

10 et 11 février 1917 : Les hommes passent les deux nuits à Vertekop dans un champ enneigé, sous la tente, sans paille pour s'isoler.

12 février 1917 : Les deux batteries reprennent la route pour Vladovo.

13 février 1917 : On campe au bord du lac d'Ostrovo. Les hommes en profitent pour laver leur linge et s'offrent le luxe de manger un aigle abattu par un excellent tireur.

14 février 1917 : Les batteries passent deux cols à 948 mètres et font étape à Banica.

15 février 1917 : Elles arrivent à Florina, à 600 mètres au fond d'une vallée dominée par des montagnes de plus de 1100 mètres.

17 février 1917 : les batteries quittent Florina. Elles gagnent l'Albanie, passent le col de Pisoderi, 1527 mètres et couvert de neige. Elles s'installent pour quelques jours peu après le col, à Zélova en Albanie d'où elles dominent le lac Prespa.

23 février 1917 : Elles quittent Zélova pour Kapistica, plus bas dans la vallée, où elles participent à un service de transport de munitions.

Début mars 1917, les régiments d'Infanterie de la 76^{ème} DI sont rassemblés à Gorica, sur les bords du Lac Prespa où quatre escadrons de chasseurs à cheval sont prêts à intervenir au cas où le front serait percé.

7 mars 1917 : Les 47^{ème} et 48^{ème} batteries se trouvent en position aux environs de Gorica. Elles appuient le 11 mars l'action du 210^{ème} RI qui attaque les positions ennemies, situées au nord de Leskovets, pour s'en emparer, ouvrir à la division le passage et déboucher dans la plaine de Resna [ou Resen au nord du lac Prespa]. C'est la bataille de Monastir. L'opération est ralentie par la neige, la glace et l'escarpement. Elle échoue. L'ennemi contre-attaque. Ses tentatives échouent devant la précision des feux combinés de notre artillerie.

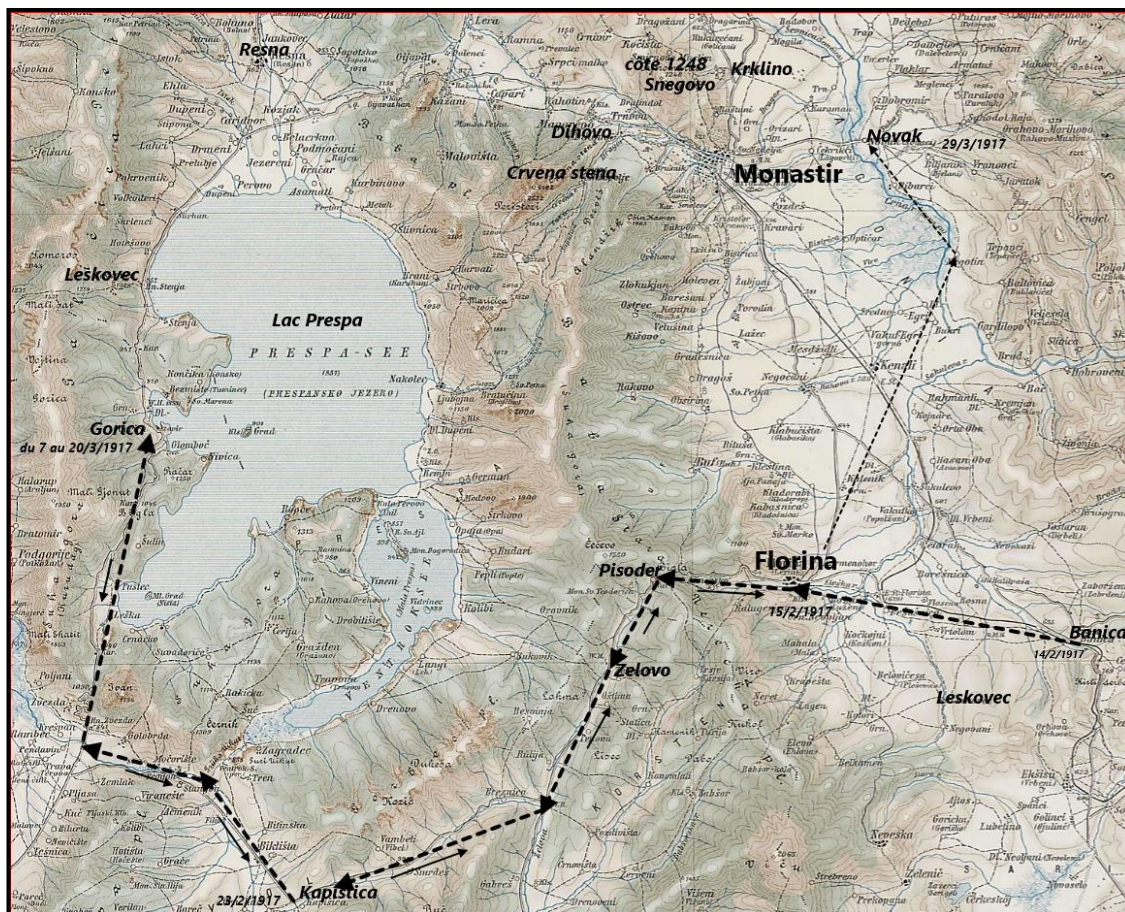
20 mars 1917 : Les 47^{ème} et 48^{ème} batteries sont relevées par le 6^{ème} RA. Elles sont dirigées vers Zanolack à l'est de Monastir.

4. La bataille de Monastir (12 mars 1917-26 mai 1917)

La bataille de Monastir (aujourd'hui Bitola) a eu lieu en mars 1917 en Macédoine. Elle devait permettre aux troupes françaises et serbes, commandées par le général Sarrail, de dégager la ville enserrée de près par les troupes germano-bulgares. Cette bataille, ou série d'opérations est connue sous différents noms : *Bataille de la cote 1248* et *Bataille du Lac Prespa* pour les Français, pour les Bulgares : « *Bataille de Chervena Stena* », tirant son nom de *Crvena Stena*, une arête du massif du Pelister.

En novembre 1916, les forces de l'Entente avaient réussi à prendre Monastir mais la ville est soumise aux bombardements quotidiens de l'artillerie bulgare en batterie dans le massif du Pelister à l'ouest et sur la cote 1248 au nord de la ville. Sarrail planifie pour le printemps 1917 une grande offensive sur la Boucle de la Cerna et Doiran ; il a aussi planifié une attaque au nord et à l'ouest de Monastir pour donner à la ville, toujours sous le feu ennemi, un moment de répit.

Sarrail attaque entre les lacs Ohrid et Prespa, ainsi qu'au nord de Monastir à la cote 1248.



Bataille du Lac Prespa

Le 11 mars, les opérations entre les deux lacs ont commencé par un bombardement intense et une attaque par la 76^e division contre la Crvena Stena à l'ouest de Monastir, où elle s'est emparée de quelques retranchements fortifiés autour des villages de Dihovo, Trnovo et Snegovo. Mais la résistance de l'ennemi s'est révélée plus vigoureuse que prévue et avec un extrême mauvais temps, l'attaque a échoué.

La bataille de la cote 1248 : L'attaque française sur la cote 1248, qui devait avoir lieu en même temps, n'a commencé que le 14 mars. Le 18, après quatre jours d'engagements intenses, les Français (11^e DIC) s'emparent de toute la cote 1248 et du monastère fortifié de Krklino, faisant 1200 prisonniers. Mais une contre-attaque reprend une partie de la cote 1248, dont le sommet reste inoccupé par les deux parties.

Ces deux batailles permettent de dégager en partie Monastir qui reste cependant sous le feu ennemi jusqu'à l'Armistice. Elle est détruite à moitié par 20 700 obus avec 500 habitants tués et 650 blessés. La Crvena Stena est reprise par les Bulgares le 18 mai 1917.

5. Lucien Ginane à Novak à l'est de Monastir (29 mars-novembre 1917)

Le 20 mars 1917, les 47^{ème} et 48^{ème} batteries sont relevées par le 6^{ème} RA. Elles reprennent jusqu'à Florina le chemin qu'elles ont pris à l'aller. A Florina, elles obliquent vers Monastir au nord. Elles arrivent à Zanlack et à Negotin où elles relèvent le 29 mars le 3^{ème} groupe de l'AD 17. La 49^{ème} batterie les y rejoint le 31 mars 1917.



Monastir en 1916

La 47^{ème} batterie, celle de Lucien Ginane, occupe la position de Novak ; la 48^{ème} est à Biljanik et la 49^{ème} à Vranovci. La guerre de secteur reprend sous toutes ses formes : tirs de réglage journaliers, tirs de représailles

L'attaque prescrite par le commandement français avec la coopération des troupes françaises et du corps expéditionnaire italien est préparée. Après l'échec de cette tentative, le 3^{ème} groupe est relevé et gagne par étapes Monastir où, après reconnaissance, dès le 29 juillet 1917, il se met en batterie, coopère au travail journalier par de fréquents tirs de barrage sur les positions de la Fulda et les mamelons environnants.

Au mois de novembre 1917, il participe à un coup de main sur le Piton Rocheux.

Le 12 juin 1917, les Alliés ont contraint le roi de Grèce, Constantin 1^{er}, beau-frère du Kaiser et germanophile, à abdiquer en faveur de son fils Alexandre.



**Lucien Ginane
dans les Balkans (1918)**

6. L'hiver 1917-1918 dans les environs de Monastir

Pendant la période d'hiver, le groupe évacue sa position pour gagner de nouveaux emplacements au nord de Monastir. La lutte d'artillerie reprend.

4 novembre 1917. Il écrit à Arthur Ginane : « Quant à moi, malgré mes peines et mes tourments, ma santé est toujours assez satisfaisante [...]. Ces temps-ci, nous avons du travail plus que ce que nous pouvons faire. Toutes nos écuries et cagnas sont à refaire avec des joncs qu'il faut aller chercher très loin et les ramener et [il faut] aussi assurer le même service... Je te dirai que depuis 20 jours, notre officier, M. Coppens, nous a quittés. Il se trouve à la 28^{ème} batterie où il fait fonction de capitaine. C'est avec regret que nous l'avons vu partir. Nos privilèges à présent ne sont plus les mêmes...».



Jeudi 10 janvier 1918 : « ... Malgré le mauvais temps qu'il fait tous les jours, ma santé reste toujours assez bonne. Aujourd'hui il tombe encore de la neige en abondance. Hélas, c'est l'hiver ».

19 janvier 1918 « Je me trouve en corvée de 4 jours et j'écris de Pisodéri en Albanie. Je vais bien. ».

12 février 1918 : le nouveau roi de Grèce, Alexandre, visite l'Armée française et assiste à une démonstration de l'Artillerie.

Lundi 25 février 1918 : « ... Aujourd'hui je suis allé à Rakowa (?) chercher un voyage de bois. Les chemins étaient très mauvais mais je m'en suis tiré au mieux.... J'espère bien que dans deux mois, je serai des vôtres... ». Lucien Ginane annonce une possibilité prochaine de permission.

Chapitre IX

La mort de la fiancée de Lucien Ginane Le rapprochement de Lucien Ginane et d'Eloïse Dombre

1. La mort d'Alix Dombre (25 septembre 1917)

Alix Dombre, la fiancée de Lucien Ginane, décède le 25 septembre 1917 à Sauzet. Rien dans la correspondance ne laisse entrevoir cette mort. Que s'est-il passé ?

Une lettre du 11 août 1917 d'Arthur Ginane à Henriette, sa femme, nous donne la réponse. Alix a attrapé la tuberculose : « Je reçois ta lettre du 6 août me parlant surtout de Mlle D. la fiancée de Lucien, dont Marguerite vient de te dépeindre le fâcheux état. Il me semble lire entre les lignes que la tuberculose dont elle est atteinte la mine et que la pauvre jeune fille est contaminée sans retour... ». C'est la seule allusion à cette maladie dans toutes nos archives.

2. La conspiration du silence

En 1916, les deux fiancés ont échangé une abondante correspondance et ils ont certainement continué à s'écrire en 1917. Pourtant nous n'avons pas retrouvé leurs lettres de 1917 dans nos archives familiales ni à Sauzet, ni à Malcap. A l'évidence, elles en ont été retirées. Nous pensons que les deux familles ne voulaient pas qu'on sache que la tuberculose était la cause de la mort d'Alix. Dans le contexte de l'époque, cela aurait pu nuire gravement à leur réputation en faisant planer un doute sur leur santé.

Cette *conspiration du silence* a été très efficace et le secret de famille a été bien gardé. Nous l'avons découvert, cent ans après, tout-à-fait par hasard. Tous les descendants de Lucien Ginane et de ses frères que nous avons rencontrés, l'ignoraient. Leurs parents n'en savaient rien car ils étaient en 1917 soit très jeunes soit pas encore nés.

Même notre grand-mère Elise Ginane, une belle-sœur de Lucien Ginane, ne nous en a jamais parlé. Pourtant, devenue centenaire, elle aimait bien nous raconter ce qu'elle avait connu et vécu au temps de sa jeunesse.

3. La réaction de Lucien Ginane à la mort d'Alix

Quelques rares cartes de 1917 ont été conservées. Alix écrit le 19 mai 1917 : « ... Je vous prie, cher aimé, d'agréer les plus tendres caresses de votre Alix qui ne vous oublie pas... ». Tout semble aller normalement. Elle a dû tomber malade peu après. Elle décède le 25 septembre 1917.

La dernière carte de Lucien Ginane est datée du lundi 8 octobre 1917 : « Bien aimée Alix, La distance qui nous sépare me rappelle avec regret les heureux moments passés à Sauzet. Mais éloignés les uns des autres, je ne vous oublie pas. Dieu nous a séparés, il saura bien nous réunir. Je vais bien et je souhaite à tous bonne santé et courage. Mes plus tendres amitiés et bons baisers ». Le ton de cette lettre, l'invocation de Dieu sont clairs. Lucien

Ginane savait que sa fiancée était malade et qu'il ne la reverrait pas. Il ne savait pas qu'elle était morte deux semaines plus tôt.

Dans une lettre du 4 novembre 1917, il exprime sa douleur à son frère Arthur Ginane :

« Mon cher Arthur, Au reçu de ta gentille lettre du 18 octobre [1917] m'exprimant tous tes regrets de l'affreux malheur qui vient de me frapper, je m'empresse d'y répondre. Hélas oui, le sort inexorable s'acharne sur nous, les deuils et les épreuves se succèdent dans notre pauvre famille.

Pauvre chère Alix, je la plains de toute mon âme, de tout mon cœur. Aujourd'hui ce n'était plus pour moi une étrangère. Depuis que je l'avais connue et revue de temps à autre, je ne faisais que l'aimer et l'adorer de plus en plus fort. C'était une jeune fille très douce, aimable et caressante. Aussi je ne vivais que pour elle et pour les beaux jours de bonheur prochains qui allaient remplacer les dures épreuves.

Aujourd'hui cette chère Alix n'est plus mais son souvenir me reste. Je le conserverai précieusement... ».

4. La tuberculose en 1914

En 1914, la tuberculose, ou phtisie, représente 10% de la mortalité en France. Elle est très contagieuse. Aujourd'hui, elle a pratiquement disparu grâce à la vaccination.

L'illustration du 27 janvier 1917 indique que « ... sur 85 000 personnes décédées en 1914 entre 20 et 39 ans soit dans la pleine force de l'âge, 38 000, soit 45%, étaient tuberculeuses... Par ailleurs, 80 000 soldats mobilisés ont dû être réformés à cause de cette maladie... On créa pour eux des stations sanitaires... ».

5. Lucien Ginane entre en correspondance avec Eloïse Dombre

Après la mort d'Alix Dombre, Lucien Ginane reste en contact avec les Dombre. A partir du nouvel an 1918, il écrit une fois par semaine à Eloïse Dombre, la sœur cadette d'Alix, qui lui répond très régulièrement. Ce ne sont pas les lettres passionnées qu'il échangeait avec Alix Dombre mais des cartes amicales. Eloïse devient sa marraine de guerre. Il faut quinze jours au courrier pour aller des Balkans en France ou inversement.

Dans les Balkans, Lucien Ginane se sent loin de chez lui. Il est manifestement très heureux d'avoir une nouvelle correspondante. Il lui donne des détails sur sa vie. Nous en apprenons plus par ses lettres à Eloïse Dombre que par celles à ses parents. De son côté, Eloïse Dombre, qui a maintenant vingt-six ans, est très sensible à l'attention que lui porte Lucien Ginane.

Le temps fera son œuvre. De cette correspondance naîtra un tendre sentiment qui les conduira au mariage. C'est en août 1918, semble-t-il, que Lucien Ginane se décide. Il est hospitalisé en Italie et écrit tous les jours à Eloïse Dombre. Celle-ci est surprise et ravie. Il est

vraisemblable que leur mariage a été décidé le mois suivant, en septembre 1918, pendant la permission de Lucien Ginane à Malcap.

Les Ginane voulaient établir leur fils et les Dombre cherchaient un gendre pour faire valoir leur propriété. Le projet d'union entre Lucien Ginane et la fille aînée des Dombre répondait à ces attentes. Tout est remis en cause par le décès de la fiancée. Les besoins demeurent que le rapprochement entre Lucien Ginane et la fille cadette des Dombre permet de satisfaire. Les deux familles l'approuvent.

Lucien Ginane et Eloïse Dombre se marieront le 7 août 1919 quand Lucien Ginane en aura fini avec l'armée.

Chapitre X

Les derniers combats de Lucien Ginane dans les Balkans (mars-juin 1918)

1. Lucien Ginane participe à des coups de mains du 5 au 13 mars 1918

Le 3^{ème} groupe de Lucien Ginane est mis à la disposition de la 30^{ème} DI (Division d'Infanterie) qui exécute une série de coups de main.

5 mars 1918 : Un premier coup de main est opéré sur le saillant de Hambourg⁶. Lucien Ginane indique à Eloïse Dombre le vendredi 3 mars 1918 « ...Nous partons demain matin à 4 heures et avons 10 étapes de marche à faire pour arriver au but d'où nous devons prendre position. Ma santé est bonne... ».

13 mars 1918 : Un deuxième coup de main est effectué sur les positions de la Fulda. Il est suivi le lendemain, 14 mars, d'une contre-attaque qui est repoussée.

17 avril 1918 Lucien Ginane à Eloïse Dombre « Dans 3 jours, nous devons partir à l'arrière d'après les dit-on... ».

19 avril 1918 «... Ce soir nous quittons le cantonnement à minuit. Il fait un mauvais temps de pluie. Et voilà qu'après avoir tant travaillé à nos cagnas, il faut tout quitter. Ma santé est toujours bonne... Par ce changement, je ne pourrai pas écrire aussi souvent... ».

19 avril 1918 : le groupe de Lucien Ginane est relevé par le 3^{ème} Groupe du 242^{ème} RAC.

22 avril 1918 : Le groupe arrive à Lescovec au sud-est de Florina.

⁶ Je n'ai pas pu situer ces noms de lieu en français qui ne figurent pas sur les cartes des Balkans.

23 avril 1918 à Eloïse Dombre « ... Après 3 jours de marche, me voici arrivé au cantonnement du repos. Hélas ! Pour moi au C R [camp de repos], ce n'est pas le filon, les travaux se multiplient. Malgré toutes nos peines, ma santé est toujours bonne... ».

2. Les derniers combats de Lucien Ginane (mai-juin 1918)

A partir du mois de mai 1918, le groupe de Lucien Ginane est détaché au 1^{er} Groupe de division et s'établit sur le Plateau des Pitons le 17 mai 1918. Après quelques tirs de réglage sur le Piton-Dénudé et le Cerf-volant, une première attaque est déclenchée le 30 mai 1918. Derrière le barrage roulant, l'infanterie atteint les points désignés malgré une contre-attaque et des tirs de représailles du 1^{er} au 13 juin 1918.

Lundi 6 mai 1918 : « ... Je vous écris du lac d'Ostrovo. Nous voici arrivés de ce matin. Il fait assez beau heureusement. Demain nous avons repos. Ensuite nous reprendrons la marche pour 3 jours... ».

24 mai 1918 : « ... Ici, il fait très chaud. On ne sait pas où se mettre. Les mouches nous mangent... ».

13 mai 1918 : « ... De Boënitz, je vous envoie à tous un bonjour très affectueux... »,

26 mai 1918 : « ... Il fait très chaud dans la vallée que j'ai parcourue... »,

1^{er} juin 1918 : « ... Je vais bien. Jeudi, l'attaque s'est déclarée. Tout a bien marché à notre avantage. De nombreux prisonniers sont tombés entre nos mains... »,

Le 13 juin 1918, le groupe est relevé et gagne Rahova. Il prend part aux écoles à feu à Verria où l'instruction est reprise en vue de la prochaine offensive franco-serbe.

Chapitre XI

Lucien Ginane, malade du paludisme, est hospitalisé à Caserte près de Naples en Italie (du 30 juin au 5 septembre 1918)

Le 20 juin 1918, Lucien Ginane bénéficie d'une permission, plusieurs fois reportée, de deux mois pour la France. Il quitte les Balkans sans se douter qu'il n'y reviendra plus. Il prend le train de Salonique à Itéa en Grèce sur le golfe de Corinthe, puis le bateau d'Itéa à Tarente en Italie et à nouveau le train de Tarente jusqu'à sa destination en France.

Dans le train après Tarente, Lucien Ginane est victime d'une grave crise de paludisme. Il est extrait du train à Naples pour être hospitalisé à l'hôpital militaire français voisin de Sparanise à Caserte (Italie). Il reste deux mois dans cet hôpital d'où il sort le 5 septembre 1918 avec une permission de deux mois pour la France.

La permission se termine dans les premiers jours de novembre 1918, juste avant la signature de l'armistice le 11 novembre 1918. Lucien Ginane n'est pas renvoyé dans les Balkans. Il est affecté à Nîmes, où il est démobilisé cinq mois plus tard, le 1^{er} avril 1919.

1. En attente d'une permission pour la France

8 avril 1918 : Eloïse Dombre «Nous pensons au jour de votre arrivée avec impatience...».

13 avril 1918 : Lucien Ginane pense que «sa permission sera retardée...».

16 avril 1918 : Arthur Ginane «... Je te souhaite un bon voyage, une bonne traversée et une parfaite permission».

30 avril 1918 : Eloïse Dombre «Votre carte du 30 avril [nous] apprenant que votre permission est retardée».

26 mai 1918 : «Nous attendons votre arrivée avec impatience».

2. Le départ en permission pour la France (20 juin 1918)

20 juin 1918 : «Aujourd'hui jour de départ, j'attends le train à Veria. Ma santé est excellente».

21 juin 1918: à Eloïse Dombre « Me voici à Sa [Salonique] où j'attends mon départ pour la France. Il fait très chaud ici et sommes très mal logés. Les puces nous dévorent...».

23 juin 1918 : à Eloïse Dombre « Je suis arrivé ce matin à Brade (Larissa ?) et je repars à midi pour Itéa (un port sur le golfe de Corinthe). Ma santé est excellente...».

29 juin 1918 : à Eloïse Dombre « Me voici arrivé à Tarente [au sud de l'Italie]. J'ai fait bon voyage. Ce soir, nous repartons avec le train. Voici le bateau (Le Guichen) qui m'a amené...».

29 juin 1918 : Arrivé à Tarente par bateau, Lucien Ginane repart le même jour en train pour la France.

30 juin 1918 : Lucien Ginane se sent fatigué comme il le dit à ses parents «... Me voici en marche pour la France. Je me languis d'arriver. Le voyage est bien fatigant ; 15 jours sans doute, c'est crevant !».

3. Lucien Ginane malade du paludisme dans le train (30 juin 1918)

30 juin 1918 : Il ressent dans le train les premiers symptômes d'une forte crise de paludisme, une très forte fièvre, au-delà de 40° C, qui dure plusieurs jours, qui vous laisse inerte, sans ressort et sans réaction. Lucien Ginane est extrait du train à Naples et hospitalisé à l'Hôpital militaire français de Sparanise à Caserte (Italie).

3 juillet 1918 : Le gros de la crise est passé. Lucien Ginane écrit à ses parents « Bien chers parents, Aujourd'hui je me trouve beaucoup mieux. M. le major m'a ordonné la purée de pomme de terre. Demain je pense me lever un peu. Je suis très bien dans cet hôpital. On soigne très bien les malades donc ne vous faites point du souci. Quant à moi, je suis très heureux de pouvoir me reposer quelques jours afin d'arriver chez nous bien portant. J'espère que vous êtes tous bien. Recevez mes amitiés... ».

4. Le paludisme dans les Balkans

Le paludisme sévissait dans les Balkans et beaucoup de soldats en ont été atteints. L'Armée d'Orient faisait les recommandations suivantes :

« Le moustique voilà l'ennemi !

1. Des moustiques, te garderas afin de vivre longuement.
2. De pommade tu t'enduiras, te protégeant utilement.
3. Auprès de l'eau ne te tiendras soit pour pêcher soit... autrement.
4. Sous moustiquaire dormiras en te bordant soigneusement.
5. Avec amour l'entretiendras comme une arme, dévotement.
6. Le moindre accroc éviteras ou répareras promptement.
7. En santé te conserveras par la quinine sûrement.
8. Chaque jour en avaleras de fait et volontairement.
9. Au "toubib" tu démontreras que tu l'as prise sagement.
10. Pour ton pays tu le feras et pour ton bien pareillement. »

5. La convalescence à l'hôpital de Caserte (30 juin-3 septembre 1918)

7 juillet 1918 « Je vais toujours vers le mieux... »,

12 juillet 1918 « Je vais vers le mieux. Bientôt, je pense quitter l'hôpital... »,

15 juillet 1918 « Toujours de mieux en mieux. Il me tarde de vous revoir... ».

16 juillet 1918, une lettre d'Arthur Ginane :

« Mardi 16 juillet 1918, Mon cher Lucien,

Je reçois aujourd'hui ta 2^{ème} lettre de l'hôpital italien m'informant que tu as quitté l'armée d'Orient et qu'arrivé en Italie, un malheureux accès de paludisme te cloue sur un lit d'hôpital et te force d'interrompre ton voyage, retarde ta joie de retrouver les tendresses du foyer et d'embrasser tous ceux qui t'attendent depuis si longtemps. Immédiatement je voulais répondre à ta 1^{ère} lettre mais j'espérais que tu reprendrais rapidement ton voyage.

La crise a donc été plus longue et plus sérieuse que je ne pensais. Puisque le proverbe dit "A quelque chose, malheur est bon", il faut tâcher d'obtenir une convalescence à ajouter à ta permission et puis une affectation à un Dépôt de France de façon à ne plus retourner dans

ce pays affreux sous ce climat malsain. D'ailleurs les souffrances et les peines endurées depuis le début de la dure campagne t'ont bien gagné un peu de repos... ».

18 juillet 1918 « ... Je vais bien... ».

25 juillet 1918 une lettre d'Arthur Ginane :

« Jeudi 25 juillet 1918, Mon cher Lucien,

Je reçois toujours de tes nouvelles avec plaisir. Je suis très heureux que ton état s'améliore rapidement. Espérons que bientôt tu pourras reprendre ton voyage et le terminer heureusement. Va, je comprends ton impatience à respirer l'air natal et embrasser tous ceux qui pensent à toi et aspirent après ton retour. André passe en ce moment quelques jours à Malcap. C'est déjà un grand garçon que tu reconnaitras à peine. Henriette, Pierre et Lilette vont passer une saison au Grau du Roi. Leur état réclame l'air marin. Dis-moi dans une prochaine réponse quelle est ta situation relativement à l'armée d'orient. As-tu obtenu la relève ou dois-tu y retourner là parmi les mêmes ? ».

27 juillet 1918, « Ma santé est excellente. Je pense quitter Sparanise à la fin du mois... ».

30 juillet 1918, Eloïse Dombre lui écrit « ... Le temps passé à l'hôpital sera de moins à passer au front... ».

Le 30 juillet 1918, il reçoit à Malcap une carte de ses amis laissés à Salonique. Ils ne savent pas qu'il a été hospitalisé en Italie et le croient à Saint-Victor-de-Malcap.

11 août 1918, « Je ne pourrai pas être des vôtres pour le 5 et 6 de ce mois comme je comptais. M. le major me garde encore quelques temps. J'aide un peu aux travaux du jardin. Ma santé est bonne... ».

20 août 1918, « ...Cette semaine, je demande à partir. Ma santé va bien... ».

2 septembre 1918, « Je vais bien... ».

6. Le départ pour la France et Malcap (3 septembre 1918)

Le 3 septembre 1918, c'est enfin le départ pour la France

« Je vous fais savoir que cette semaine je pars de Sparanise avec deux mois de permission... ».

6 septembre 1918, à Eloïse Dombre « ... Aujourd'hui, je me trouve à Marseille... ».

Il passe les deux mois de permission à Malcap du 10 septembre 1918 au 10 novembre 1918. Il se rend souvent à Sauzet. C'est probablement au cours de ces deux mois que se décide son mariage avec Eloïse Dombre.

Chapitre XII

Lucien Ginane en garnison à Nîmes (15 novembre 1918 - 31 mars 1919)

Début novembre 1918, à la fin de sa permission, il doit rejoindre son régiment. Il se rend au Puget-sur-Argens (Var) où se trouve l'état-major dont il dépend. L'armistice est signé le 11 novembre 1918. Lucien Ginane ne repart pas à Salonique. Il est affecté à Nîmes au 38^{ème} d'Artillerie, son ancien régiment, jusqu'à sa démobilisation le 31 mars 1919.

Voici quelques extraits de correspondance :

12 novembre 1918 : une carte indique qu'il vient d'arriver à Arcs-sur-Argens et qu'il sera dans l'après-midi à Puget-sur-Argens. L'armistice a été signé la veille.

17 novembre 1918 « ... Chère Mlle Eloïse, Depuis avant-hier vendredi [15 novembre], je me trouve à Nîmes au 38^{ème} Artillerie. Je suis affecté à la 69^{ème} batterie comme conducteur. J'ai [re]trouvé beaucoup de mes camarades d'Orient. Ce soir, je vais au théâtre avec mon ami Delord de Gaillac (?) qui se trouve ici à Nîmes. ».

Il fait des corvées pour l'armée mais il ne semble pas être très occupé. « Le travail n'est pas très difficile, écrit-il. ». Il écrit au moins deux fois par semaine à Eloïse Dombre.

Automne 1918 : La grippe dite « *grippe espagnole* » apparaît et fait beaucoup de morts (3% de ceux qui l'attrapent, ce qui est énorme). La petite Lucette Ginane, une des filles de son frère Paul Ginane, l'attrape à la fin novembre 1918. Elle en guérit mais ce ne sera pas le cas pour Lilette, la fille d'Arthur Ginane, qui en mourra en février 1919.

Noël 1918 : Lucien Ginane passe Noël à Malcap.

Nouvel An 1918 : Lucien Ginane reste à Nîmes, à l'infirmerie, souffrant de courbatures fébriles avec une fièvre de plus de 40° C. « Je suis tout seul dans ma chambre, je me languis énormément. Je ne vais pas plus mal » écrit-il le 1^{er} janvier 1919. Une nouvelle crise de paludisme ?

20 mars 1919 : Il annonce qu'il sera libéré à la fin du mois.

C'est pour Lucien Ginane la fin d'une longue histoire avec l'armée, deux ans de service militaire et cinq ans de guerre. Il a un peu progressé dans la hiérarchie militaire. A

Nîmes, dans sa dernière affectation, il est *conducteur* et non plus *second cavalier*. Il a en charge les meilleurs chevaux et dirige le premier groupe au cours des déplacements.

Comme ses frères, il a dû se voir décerner des médailles et des témoignages de reconnaissance pour sa participation à la guerre, et d'autres particuliers à sa campagne à l'Armée d'Orient. Tous ces témoignages doivent être à Sauzet....

Chapitre XIII **Lucien Ginane revient à la vie civile (1^{er} avril 1919)**

Lucien Ginane est démobilisé le 31 mars 1919. Après cinq ans d'armée, c'est une nouvelle vie qui commence pour lui avec de nouvelles activités, de nouvelles responsabilités, de nouveaux centres d'intérêt, de nouvelles habitudes.

Ce retour à la vie civile est souvent difficile. Ce n'est pas le cas pour Lucien Ginane. Sa voie est toute tracée. Il va se marier et prendre en charge la propriété de son beau-père.



Lucien Ginane s'installe provisoirement à Malcap. Il écrit régulièrement à Eloïse Dombre dont il est très amoureux. Il va à Sauzet tous les dimanches. Le 7 juin, il est très contrarié car il ne pourra pas y aller le dimanche suivant à *cause des vers à soie* qui demandent, on le sait, beaucoup de travail et une présence constante dans cette période. Le 29 juin 1919, Eloïse Dombre vient à Malcap, sans doute pour la première fois.

Dans une carte du 10 juillet 1919, il tutoie Eloïse Dombre pour la première fois. La force de l'habitude fait qu'il écrit d'abord *vous*. Il corrige et écrit *toi* par-dessus.

Lucien Ginane et Eloïse Dombre se marient le 7 août 1919. Ils partent en voyage de noces à Lyon puis à Vichy.

Jean-Claude LACROIX

Sources :

- Archives de la famille Ginane
- Historique 274^{ème} Régiment d'Artillerie
- Historique 38^{ème} Régiment d'Artillerie
- Témoignage de Léon CLAUDE du 38^{ème} Régiment d'Artillerie durant 14-18
- L'Illustration 1914-1919 (12 volumes)

Principaux sites internet consultés :

<http://38eartillerienimes.voila.net/page1/index.html>

<http://chiroubles.plaforet-jambon.pagesperso-orange.fr/alexandre1.html>

http://pages14-18.mesdiscussions.net/pages1418/Sites-et-vestiges-de-la-Grande-Guerre/salonique-cerna-sujet_1406_1.htm

<http://www.histoire-genealogie.com/spip.php?article1428>

<http://lazarus.elte.hu/hun/digkonyv/topo/3felmeres.htm> (cartes des Balkans)

**ETUDE SUR UNE GENEALOGIE DES GIRARD
DE LA VALLEE LONGUE
(première partie)**



Le patronyme GIRARD prend son origine dans celui de GERHARD qui inclut les deux termes germaniques de « lance » (en vieil allemand « gari ») et du qualificatif « dur » (HART). Ce nom guerrier s'est répandu avec l'invasion franque de la Gaule dès le IIIème siècle. Le quatrième comte de Paris, sous la dynastie carolingienne, portait au VIIIème siècle le nom de GIRART ; il était également d'origine franque. Il va donner lieu à la dynastie des Girardides qui va à la fois se répandre en Bourgogne et dans le Sud-Ouest (le comté de Fézensac se situait dans le Gers). Cependant, ce patronyme est surtout porté dans le Sud-Est de la France, au XVème et au XVIème siècle, il va ensuite, jusqu'au XXème siècle, être progressivement plus utilisé dans le Dauphiné, la Bourgogne et la Vendée. Il est, aujourd'hui, le 22^{ème} nom le plus rencontré en France.

Le plus ancien texte trouvé sur un GIRARD de la Vallée Longue date du 4 des nones de septembre de l'an 1298.

Ce jour-là, au château de Portes, Guilhem et Alaysaycia GUIRALD de Sambuget reconnaissent leurs biens à Estève de CHAUSSE, damoiseau, pour réciproquement 1/4 et 3/4 de la moitié du mas de Soteyrans à Sambuget (Saint-Andéol-de-Clerguemort, Lozère). L'acte était passé devant Me Pierre REBOL (Reboul) au castel de Portes (source : Fonds Montclar de Jean Pellet, 6-E.2977-3).

Il est suivi, le 10 des nones de novembre de l'an 1303, par une reconnaissance féodale de Guilhem GUIRALD et de Pons CHAPDUR (Capdur) à Jehan de MONTCLAR, au mas de San Buguet (Sambuget), pour la moitié de tout le mas (sans doute l'autre moitié), appelé mas Inférieur de San Buguet, à Saint-Andéol-de-Clerguemort, ainsi que diverses terres dont celles du mas Supérieur détenues avec Raymond CHAPDUR et celles de Guilhem GUIRALD ; avec diverses servitudes, cens, carte seigle,...(Me Jacques JEHAN, notaire ; réf. Fonds Montclar-4/5-E.2979- 2). On peut présumer qu'Alaysaycia, épouse de Guilhem, était la soeur de Pons CAPDUR, et fille de N. CHAPDUR, car dans le texte Guilhem GUIRALD et Pons CHAPDUR sont dits « frères » (beaux-frères).

En 1363, le 18 des nones d'octobre, Guilhem GUIRALD (sans doute un descendant du précédent) effectue une reconnaissance féodale de la terre du mas GIRARD, à Lissida ; elle est signée au mas de Clerguemort, entre autres, par ce même Guilhem GUIRALD qui a émargé également deux autres documents de deux autres reconnaissances féodales ce 18 octobre 1363 (réf. Fonds Montclar - E 2959 - XXV - 11). Il en effectuera d'autres car, le 23 de ce même mois, il reconnaîtra « en Ratipen, rivière, terre herme, » au mas Pagès à Chastagnols (Cassagnols) une terre au mas Sambuget, et une autre à Saint-Maurice-de-Ventalon (Fonds Montclar-4/5-E 2959 - XXXI -13).

A noter qu'en 1368 un « G. de la Garde d'Alteyrac » est cité possesseur d'une parerie vive à La Garde-Guérin. Guilhem GUIRALD était-il chevalier parier ? Par ailleurs, dans la répartition des revenus de la communauté entre les pariers de la Garde Guérin, sont cités, entre autres : GIRARD de la Garde de Saint-Germain (de Calberte ?)... et GIRARD de la Garde, d'Alteyrac, comme ayant chacun « une parerie vive » (réf. Archives départementales de la Lozère, G761, feuillet de couverture du registre Divisio feudorum).

Mais le document le plus éloquent reste le dénombrement des feux compris dans les terres de la famille GRIMOARD (document daté des 13 et 18 juin 1373 & situé dans la bibliothèque de la ville d'Aix - réf. MS 916,... et dont on peut consulter la reproduction de l'intégralité dans la brochure de l'abbé, J-H ALBANES, docteur en théologie & en droit canonique, intitulée *Recherches sur la famille GRIMOARD & sur ses possessions territoriales au XIV^e siècle*).

Plusieurs mentions intéressent la famille GIRARD dans ce texte écrit en latin :

a) Estéphanus (Etienne !) GIRALDI est cité dans la paroisse de Chausses (qui inclut Alteyrac), mandement de Verfeuil, sous la juridiction du Seigneur d'Alès, Bernard PELET,

b) Guillermus GIRARDI à Saint-Maurice-de-Ventalon (de l'autre côté de la montagne, à l'Ouest),

c) autre Guillermus GIRARDI à Cassagnols (de l'autre côté de la montagne, au Nord ; aujourd'hui, Vialas, où se trouve une terre se nommant "Soleyrols" ...),

d) un troisième Guillermus GIRARDI à Saint-Andéol-de-Clerguemort (sur la crête de la montagne au dessus d'Alteyrac). A noter que depuis un temps dont on ne peut trouver l'origine, la famille GIRARD, installée au mas d'Elphène, à Oultre, près d'Alteyrac, possède un terrain relativement conséquent à proximité de Saint-Andéol-de-Clerguemort, à cheval sur la limite des départements du Gard et de la Lozère.

e) à Bedouès, au Nord-ouest du Pont-de-Montvert, Petrus GIRALDI dit "de Balma".

Une remarque : il n'y a vraisemblablement pas trois Guillelmus GIRARDI. Le patronyme GIRARD s'écrit, selon les textes pour exactement les mêmes personnes, soit GUIRALD, ou GIRALDI, ou GUIRALDI, ou encore GIRARDI ou GIRAUDI.

Il semblerait donc que Guillelmus (prénom latin de Guilhem) GIRARDI soit le propriétaire terrien de plusieurs lieux dans la Vallée Longue, y compris les autres lieux cités précédemment et dépendant sans doute d'autres familles seigneuriales.

Il ne s'agit, bien sûr, que d'une piste qu'il conviendrait d'étayer de documents fiables, mais l'auteur de cette généalogie a trouvé au couvent des Augustins de Toulouse, une stèle nécrologique portant le nom de Guilhem GIRALDUS datée approximativement du XIII^{ème} siècle. Homonyme avec le même prénom ? Peut-être... Sinon, comment aurait-il pu se trouver dans la Vallée Longue ? Rien n'est impossible. Comme on le sait les comtes de Toulouse pour marquer leur hégémonie, lors des unions « politiques » qu'ils ont ponctuellement organisées, n'hésitaient pas à conforter leur situation géographique en déplaçant avec l'heureuse, ou l'heureux promis, qui portait les armes de Toulouse, un certain nombre de hobereaux ou de notables qui gravitaient à la cour des comtes, afin de les installer sur place et de marquer ainsi l'influence des comtes. Guilhem GIRALDI, de Sambuget, était-il un descendant du Guilhem GIRALDI de Toulouse ? En 1172, Raymond V de Toulouse marie à Alès son fils, autre Raymond, à Ermessende PELET, fille du seigneur des lieux, afin d'asseoir sa position dans la région, en plus de la promesse qui lui a été faite de récupérer le comté de Melgueil alors très convoité. On ne connaîtra sans doute jamais l'origine des GIRARD de la Vallée Longue, mais il reste que dans la région d'Alès, à la même période, on relève la présence de plusieurs GIRARD ayant une position relativement élevée, notamment les seigneurs de Vézenobres et de Soucanton, ainsi que plusieurs juristes dont Pierre GIRARD, notaire à Alès, sans leur connaître d'antécédents locaux.

La religion et les GIRARD de la Vallée Longue

Il semblerait que la lignée des GIRARD issue du Viala Ponsonnenc ait opté pour la Réforme dès son apparition dans les Cévennes, au début du XVI^{ème} siècle, vers 1540.

Il faut noter que certaines activités professionnelles ont largement contribué, dans la Vallée Longue, à véhiculer les préceptes de Calvin comme, notamment, les chapeliers, les tailleurs, les cordonniers... Et l'on compte de nombreux chapeliers dans cette famille jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Pierre IV GIRARD va s'engager, vers 1625, dans les troupes huguenotes du duc de Rohan lors de la troisième guerre de religion. Il y sera fait prisonnier et libéré, vers 1628, après paiement d'une rançon.

Il est fortement probable, par ailleurs, que lorsque le seigneur, ou le sieur de l'Herm et de Poussignargues, Etienne Privat GIRARD, abjure, en 1727, sa foi réformée, il ait eu de fortes raisons de le faire. Il était, sans aucun doute, ce chef camisard qui avait dû se soumettre, en septembre 1704, aux sommations du maréchal de Villars, en reniant Jouani (Nicolas), et qui, plus tard, fut « forcé » de confirmer officiellement son abjuration de la religion réformée. Quoi qu'il en soit sa descendance s'alliera, plus tard, de nombreuses fois avec de grandes familles restées fidèles à la Réforme.

I - Estéphanus GIRALDI (°ca 1330, +> 1373) dont on ignore l'ascendance (les Guilhem ?). Epoux de N. de PLANTADE, fille d'Etienne de PLANTADE.

Est cité le 4 juillet 1365 avec son fils Jehan de PLANTADE, dans un acte de Me GROSSEROUVIÈRE, notaire. (réf. R. VIERNE).

Un acte notarié du 8 septembre 1365 établi par Me Gaucelin de GROSSEROUVIÈRE de Portes, notaire : ce jour-là, Pons JUBIN et Astorgue de LA COSTE, mariés, de Chamborigaud (Gard), vendent un bien immobilier à Bernard ALDEGUIER et à Etienne GIRARD, du même lieu, chacun pour moitié (AD Gard 2^E 96/42).

Le dénombrement des feux «GRIMOARD» le cite comme résidant à Alteyrac (Chamborigaud). Est-il le GIRARD de la Garde d'Alteyrac cité en 1373 lors de la répartition de la paréerie de la Garde-Guérin ?

Il pourrait avoir eu au moins deux fils :

- Jehan de PLANTADE, qui reconnaît en 1377 onze pièces de terre au seigneur de Verfeuil (R.VIERNE), qui hérite du mas de Plantade de sa mère, qui est reconnu, le 7 octobre 1384, comme l'un des principaux habitants de la paroisse de Chausse (AD Gard E 330) et qui reconnaît en 1392 à l'évêque de Mende les biens qui furent d'Etienne de PLANTADE (R.VIERNE). Voir la descendance du CHAMP de PLANTADE établie par R.VIERNE.
- et, peut-être, Jehan GIRARD qui suit :

. Les GIRARD du Viala Ponnenc à Saint-Frézal-de-Ventalon



Le hameau du Viala Ponnenc (photographie de Mme Reine DUIGOU)

A noter que, selon M. CUCHE, on relève également, en 1357, la présence au Viala Ponnenc, des CAPDUR, descendants de ceux de Saint-Buget (Saint-Andéol-de-Clerguemort). Leurs successeurs, dans les biens qu'ils possédaient au Viala Ponnenc, semblent être ceux de la famille JOURDAN (reconnaissance féodale de Marguerite N.,

épouse d'Antonin JOURDAN, en 1469, et reconnaissance féodale de Louis JOURDAN, en 1480). Le mas abritait donc plusieurs familles dès le XV^{ème} siècle.

A noter que le *Feuda Gabalorum* cite, au milieu du XIII^{ème} siècle, le *mansum vocatum del Ponsonenc cum pertinensiis suis* (mas dit du Ponsonnenc avec ses dépendances) appartenant à Bertrandus de Capite Luco (Bertrand de CAPLUC) qui semble être le premier propriétaire connu des lieux.

II. Jehan Ier GIRARD (+ après 1444)

Pourrait être le fils de Estéphanus car le prénom de Stéphane (Etienne) revient de nombreuses fois dans une des branches des GIRARD qui suivent.

Il est cité, en 1444, dans les folios 51/52, des reconnaissants à Gap-Francès (par Jean Claude HELAS) comme résidant au Viala Ponsonnenc à Saint Frézal-de-Ventalon (Lozère), avec ses trois fils Pierre, François et Etienne.

- Pierre qui suit,

- François est l'époux de Marguerite de SALIS

- Etienne, qui semble le plus jeune, est présent dans un acte du 3 mai 1445 lors de la cession du mas de Poliescargues (sans doute Poilassargues) de Saint-Martin-de-Boubaux, de Jean DARBOSSÉ à Jean BLANCHON (Me Antoine CHABROLET, notaire). Son frère, Pierre, a sa procuration, le 15 juin 1498, devant Me RELHAN, notaire, devant qui ils interviennent tous deux : appert, note Messire Jean DELEUZE, « poursuivant instance substite à nouveau ses procureurs et promet le relever indemne » ; présent Antoine GUYN et Maurice SOSIN. (AD Gard 3E 104 Me Jacques RELHAN, notaire à Saint-André-de-Valborgne).

III. Pierre Ier GIRARD (°ca 1415 ; + >1498)

Régent de la baronnie du Tournel, l'une des huit baronnies du Gevaudan. Il a sans doute succédé dans cette fonction à Bertrand de ROCHEBLAVE, sgr d'Aguelhete et d'Aynes, ou à son successeur.

Il habite le Viala Ponsonnenc à Saint-Frézal-de-Ventalon, au moins depuis 1444.

Est présent dans un acte passé devant l'église de Saint-Frézal-de-Ventalon, le 4 septembre 1434 : obligation (Me Raymond GUIN, notaire, -2E- 96/208-f°31) : Jean de LACOMBE, fils de Pierre du mas de Bonijol, Jehan de VIELJOUVES du mas de Puechredon, Jacques GIBERT du Viala Ponsonnenc, Stéphane GIBERNE du mas de Leyris, Jean VITAL du mas Bonijol à Saint-Frézal-de-Ventalon, doivent pour l'achat de cire 19 moutons d'or. Devant l'église de Saint-Frézal-de-Ventalon : témoins, Privat BALDIT, Anthoine DELEUZE, fils de Guillaume, et Pierre GIRARD.

Le 9 décembre 1451, « nouvel achat baillé par noble homme Guillaume de LA FARE et MONTCLAR, écuyer, fils et procureur de noble et puissant Guillaume de la FARE, et noble Almueys de MONCLAR, vivante, sa femme, (acte précédent passé devant Me Jean SOLEYROL, notaire, le 22 décembre 1446) à probe homme Pierre GIRARD, du mas du Viala Ponsonnenc, psse de Saint-Frézal-de-Ventalon, diocèse de Mende : moulin détruit sis...

terroir el Cruch de la Vite, psse de Saint-Andéol (de Clerguemort) plus à plain désigné et confronté avec ses béais paissières et autres dépendances ; acte au mas d'Apenens, maison de Jean de VIELJOUVE présent avec Etienne de PLANTIERS, du mas de Bergonhon, Jean LANTEYRES sergent du mas de Lanteyres, psse de Saint-Michel (de Dèze) ». (réf. AD Gard 3E 2768 - Me Bernard SAUNIER, notaire de Saint-André-de-Valborgne).

Le 24 mai 1469, « un lods est donné par noble Jean de VALHE, bailly du mandement de Villefort, par le seigneur du Tournel et par Pierre GIRARD, régent de la baronnie du Tournel, tous deux procureurs de Louise CRUSSOL, veuve de Pierre GUERIN, baron du Tournel, à Pons de SARRAZIN, seigneur du Chambonnet, acquéreur par échange sur Claude AMAT, de Vielvic, de divers prés et labours au Chambonnet » (Chartrier du Chambonnet -2/26 - par Me Jean MATHIEU, notaire de Villefort).

IV - Jehan II GIRARD (+<1504)

Est présumé fils de Pierre Ier, ci-dessus. Nous le connaissons grâce au mariage de son fils Estéphanus GIRALDUS, le 7 août 1504.

A eu au moins trois fils :

- Jean Ier qui suit en Va,
- Jacques, prêtre,
- Et Etienne qui suit en Vb.

V a - Jean Ier GIRARD (°ca 1450, + >1504)

Est présent et cité, le 7 août 1504, lors du mariage de son frère Etienne, avec Claude LARGUIER. Comme Etienne doit habiter et se substituer à son beau-père, Guillaume LARGUIER, pour gérer le patrimoine de son épouse Claude, à Soleyrols, lieu de la Lauze, au Collet-de-Dèze (Lozère), on peut supposer que Jean Ier était l'aîné, puisqu'il continue à demeurer au Viala Ponsonnenc.

Jean aurait eu, au moins, trois fils :

- Jehan III qui suit,
- Antoine (+<1523), serrurier, époux, vers 1507, d'Antonie COMBEL, fille de Jean, lainier à Anduze (constitution de dot du 15 avril 1507 ; Me Pierre ROSSENC, notaire d'Anduze (AD Gard 2^E 11/181). Il est témoin, le 13 mars 1504, de lods passés au château de Verfeuil par noble Pierre de SOLATISSES, régent de la baronnie de Verfeuil. Il est cité comme demeurant au Viala Ponsonnenc. réf. relevé des actes des de Leyris des Ponchets par M.BEAUREGARD, archiviste des Archives départementales du Gard). On leur connaît un fils du prénom de Jean.
- Etienne, tailleur de pierres à Saint-Frézal-de-Ventalon (Lozère), époux de Bremonde MAZEL, fille de feu Jean, lui aussi lainier d'Anduze, lors de la constitution de dot du 17 avril 1507 (Me Pierre ROSSENC, notaire d'Anduze ; AD

Gard 2^E 11/181). On ne leur connaît pas de descendance.

VI a – Jehan III (°ca 1490)

Cité dans un acte passé au Viala Ponsonnenc le 2 janvier 1630, concernant Jean DELEUZE, dit Chantagrel, et Yérémié GIRARD, son aïeule, où il est rappelé un précédent acte du 5 juin 1510 par lequel, notamment, une reconnaissance féodale concernant le Viala Ponsonnenc a été faite au nom de Jean GIRARD fils de feu Jean (Archives du Viala Ponsonnenc de Mme Cécile CLEMENT-PARIS).

Jehan III fera une autre reconnaissance féodale, en 1523, au seigneur de MONTCLAR devant Me DELEUZE, notaire de Monéziels (réf. fonds Montclar, 7^{ème} cahier, et AD Gard 1E 2988).

Il est cité, enfin, le 19 janvier 1529, pour avoir participé à la constitution de la rançon pour libérer François Ier, roi de France : « Jehan Girard filz de feu Jehan a juré la valeur, en commune année, de deux livres cinq solz. Monte la dixiesme 4 solz 6 deniers » (Archives de Mende).

Jehan III, dont on ignore le nom de l'épouse, aurait eu au moins cinq enfants :

- Barthélemy (°ca 1520, +<1576), clerc de Saint-Frézal-de-Ventalon, greffier de la cour de Bernis (réf. acte du 24 février 1548 des archives de la seigneurie de Monoblet). Il a pour épouse Maurice ALTEYRAC. Il s'installera à Branoux vers 1550. On lui connaît trois fils, et trois filles :

- Jean (+< 1596), cuiratier, résidant lui-aussi à Branoux, qui épousera vers 1580 Florette CHANTEDUC, fille de Martin CHANTEDUC et d'Antonie BOISSET (constitution dotale du 19 janvier 1580, Me Antoine POMAREDE notaire, (AD Gard 2^E 5/17). D'où une fille, Suzanne qui épousera (cx du 7 janvier 1596, Me Jean FROMENT, notaire - AD Gard 2^E 4/39) Jean SOUSTELLE, tailleur d'habits d'Alès, fils de sire Claude SOUSTELLE, marchand, et de Catherine VACHIERE.

- Pierre, Chapelier, présent à la constitution de dot de sa sœur, Jeanne.

- Jeanne, épouse vers 1576 (constitution de dot, Me Antoine POMAREDE, notaire - AD Gard 2^E 5/13) de Jean ESCUDELIER (+<1608), de Ners, fils de Guillaume (+<1576) et de Gillette CHAME. Jeanne teste le 28 avril 1608 (Me André SUGIER, notaire - AD Gard 2^E 6/35)

- Jacques,

- Marguerite qui épousera Jean DELEUZE, présent à la constitution de dot de sa belle-sœur, Jeanne.

- et Isabeau (+<1586) mariée (cx du 5 janvier 1561, Me Antoine PICHON, notaire - AD Gard 2^E 51/6) avec Jacques AUBERGAT, fils de Pierre AUBERGAT, du mas d'Arboux à Notre-Dame de Laval. Il épousera en secondes noces (1586) Jeanne CORBESSAS, fille de Guillaume, de Méjannes.

- Jacques (°ca 1525 ; +<octobre 1590), qui s'installe tout d'abord à Branoux, après avoir

vendu un certain nombre de biens hérités de son père, puis à Bonuéjols, à Saint-Frézal-de-Ventalon, chez son beau-père, lors de son mariage avec Catherine ALDEBERT. Le couple aura au moins cinq enfants :

- une fille, Claude GIRARD qui épousera Jean TEISSIER (cx du 15 août 1567 au Viala Ponsonnenc - Me PAULET, notaire), d'où Marie, et qui demeurera au Viala Ponsonnenc ;
- Jullien GIRARD qui épousera, en 1581, Margareth MOLLAVED (cx : réf. AD Gard 2^E 23/789) ;
- Pierre (transaction du 11 octobre 1590, sur les hoirs (biens) de son père, avec sa nièce Marie Teissier - Me CORBIER, notaire) ;
- Jean (+< 10/1590) ;
- et N.
- Yrémie (°ca 1530 ; +>1586), épouse avant 1550 de Pierre DELEUZE (fils de Jehan DELEUZE du mas de Chantagrel à Saint-Privat-de-Vallongue) : est dite d'une famille aisée du Viala Ponsonnenc, lors de son contrat de mariage, dont elle est l'héritière... Elle teste le 5 août 1586 dans sa maison de « Lou Carmet », au Viala Ponsonnenc, en présence de son neveu Jehan GIRARD. Nombreuse descendance qui rejoindra par les DELEUZE et les VIDAL la branche Vb des GIRARD, avec le mariage de Etienne VII Frédéric GIRARD, en 1863, avec Marie Virginie VIDAL.
- Gaspard, qui suit en VII a,
- et Frézal, installé à Branoux.

VII a - Gaspard GIRARD

Gaspard GIRARD épouse vers 1530 (cx Me Pierre de NOZIERES, notaire) Jeanne MAURIN décédée avant le 2 juillet 1571 (réf. quittance de dot, AD Gard 3E 1895, Me Antoine LEROUX, notaire de Saint-André-de-Valborgne).

On notera le 23 mai 1587, un échange de terre entre Gaspard GIRARD, son fils Jehan et Jehan DELEUZE, tous du Viala Ponsonnenc (Me BAUZON notaire. AD Lozère 3E 3579).

Le couple a eu, au moins, quatre enfants :

- Jehan, habitant lui-aussi le Viala Ponsonnenc, semble avoir eu comme son oncle Barthélemy, une activité de juriste puisque, le 19 septembre 1587, il est chargé avec Charles DAUTUN, sgr de Salveplane, de procéder à la division de la moitié des biens de Jehan LACOMBE, demeurant à Bonuéjols, lors d'une donation pour le mariage de son fils (Me BAUZON, notaire). Par ailleurs, commencé le 12 avril 1594 et terminé le 1er août 1595, le compoix de Génolhac (Gard) fut refait par Firmin PAGES de La Mélouze, et Jean GIRARD de Saint-Frézal-de-Ventalon. (*Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1895). Il intervient, ensuite, le 20 mai 1601, comme arbitre lors d'un différend de partage de la famille ANDRE (réf. AD

Lozère 3^E 2120 – Me Paul MASSADOR, notaire du Pont-de-Monvert : folio 69).

Il épousera Catherine RAOULX, fille de Loys, des Poussiels à Saint-Andéol-de-Clerguemort, et de Gabrielle FABRE. Leur fille, Anne ou Jeanne GIRARD, épouse de Claude PELATAN (cx du 6 août 1582, auprès de Me BAUZON, notaire - 3^E 3574/271), de la Melouze, sera l'héritière de ses biens au Viala Ponsonnenc ; deux filles issues de ce couple, Jeanne épousera avant 1617, Jacques HERAIL, et Catherine épousera, vers 1618, Jean BASTIDE, ménager à Leyris.

- Françoise épouse Jehan RAOULX du Viala Ponsonnenc qui décédera avant 1570. Quatre enfants seront issus de ce mariage : Jehanne (x Antoine LANTEYRES ; testament du 18 avril 1580), Pierre, Lesnette et Isabelle.

Veuve, elle s

seront issus de son second mariage : Marie, Marthe, Jacques, Pierre, Jean, David, Antoine, Guillaume et Anne.

- Jeanne, qui épouse avant 1582, Maurice VIELJOUVES de Pénens à Saint-Frézal-de-Ventalon, fils de Guillaume, (quittances de dot du 6 décembre 1582 devant Me BAUZON, notaire - 3^E 3574 f°403, et du 15 août 1587, Me CORBIER, notaire).

- Pierre à qui Gaspard donne quittance en décembre 1588 (Me CORBIER, notaire) pour le remboursement d'un prêt. Serait-il son fils, cet autre Pierre, maître d'école, qui est dit « du Viala Ponsonnenc » lorsqu'il donne quittance de dot, le 20 février 1627, pour son épouse Marie ROUX, fille de feu Jean ROUX et de Catherine DONZEL, de Poussiels. (Saint-Andéol-de-Clerguemort ?)

. Les GIRARD de Soleyrols (le Mazelet) de la Lauze, au Collet-de-Dèze

V b - Etienne Ier GIRARD (°ca 1460)

Etant le cadet, il s'installe lors de son mariage à Soleyrols (lieudit aussi Le Mazel ou le Mazelet), à La Lauze, au Collet-de-Dèze. Il épouse, par cx du 7 août 1504, Claude LARGUIER fille unique et héritière de Guillaume LARGUIER, ménager à Soleyrols, et d'Antoinette SALLES. Son mariage religieux sera béni par son frère, Jacques GIRARD, prêtre. Son frère aîné, Jean Ier, héritier du Viala Ponsonnenc, y représentera leur père alors décédé. (réf. Me Charles DAUTUN, notaire - AD Gard 2^E 23/42). Le contrat stipule qu'Etienne sera tenu d'habiter avec ses beaux-parents et à investir dans leurs biens tout ce qu'il possède « faisant un seul pain, un seul vin et de même pour tous les autres aliments à manger et à boire ».

Avant les LARGUIER, le mas, dit le Mazelet, appartenait à Guillaume de VEYRAS, en 1397.

En 1524, il effectue une reconnaissance féodale avec son fils, Pierre, auprès de l'évêque de Mende, pour les biens qu'ils possèdent à Soleyrols (réf. R.VIERNE). On ne lui connaît pas d'autre enfant.

- Pierre qui suit

VI b – Pierre II GIRARD (°ca 1505)

Il est ménager à Soleyrols, appelé aussi Le Mazel, ou le Mazelet, à la Lauze, au Collet-de-Dèze.

Le 9 avril 1548, « Bernard d'Autun a requis Pierre Girard del Mazel du Collet-de-Dèze de prendre investiture et payer lausine pour une terre vendue par Jehan Deleuze, Rue du Collet. Témoins : Jehan Bastide, Jehan Privat » (Me BRICONNET, notaire - 2E-2373 - f°19).

« Pierre GIRARD du Mazel psse du Collet » est présent lors de la transaction intervenue entre Jean BERTHEZENZ et Marguerite ROCHEBLAVE des Ginestous (psse de Saint-André-de-Valborgne), d'une part, Etienne de ROCHEBLAVE et Antonye CAVALIER, sa mère, de l'autre. (AD Gard 3^E 2741- Me Antoine de Saint-Martin, notaire de Saint-André-de-Valborgne).

On ignore le nom de son épouse. Deux fils lui sont connus :

- Pierre III qui suit,

- et David.

Il est possible que Suzanne GIRARD, épouse en 1547 d'Antoine ELZIERE (fils d'autre Antoine et de Jehanne MATHIEU), de Sambuget, à Saint-Andéol-de-Clerguemort, soit également la fille de Pierre II.

VII b - Pierre III GIRARD (°ca 1530 ; +< 1583)

Ménager au Mazelet, il épouse, vers 1560, Antonye MAURIN dont on ignore l'origine, mais qui était veuve de Pierre BANCILHON, lors de leur union. Le 14 décembre 1562, « quittance de Pierre GIRARD del Mazel psse du Collet-de-Dèze à Jean GOUT à Catherine BANCILHONNE du mas Bonnet ; 48 sols pour répétition de douaire de Antonie MAURINE, sa femme, veuve de Pierre BANCILHON » (AD Lozère 3^E 1888 - Me Antoine LEROUX, notaire).

Le 19 mai 1566, lods fait par sire François PAULET jeune, de Reys, paroisse du Collet, à Pierre GIRARD, du Mazel, ou Mazelet (AD Gard - E 418 - notariat de Chalraze - Me Pierre POITEVIN, notaire).

Le 9 mai 1570, il teste en citant ses huit enfants. Nous n'en connaissons, hélas, que cinq :

- Jean David, qui suit en VIII ba,

- David, qui suit en VIII bb,

- Baptiste, chapelier, qui épousa (cx du 29 mai 1583, Me CORBIER, notaire) Anthonie AUDIBERT, fille de Guillaume, de la Melouse. Il résidera désormais à La Melouse.

Deux enfants, au moins : David, et Suzanne qui épousera (cx du 23 novembre 1624 - Me Jacques PICHON, notaire - AD Gard 0 2^E 51/57) Antoine SABATIER, tisserand cadissier d'Alès, fils de Pierre (+<1624) et de Françoise CHAUSSAILE.

- Isaac, qui suit en VIII bc

- Et Pierre.

VIII ba - Jean David GIRARD (° ca 1555, +< 14 avril 1622)

Ménager à la Lauze, succédant à son père avec son frère David, il épouse, en 1576, à Génolhac, Marguerite FOSSAT, fille de Pierre FOSSAT, ménager à Soleyrols, à Vialas, et de Marguerite FOLCHIER (cx du 7 août 1576 - AD 2^E 70/77 - Me Antoine BOSCHET, notaire de Génolhac).

A noter que André HUGON cite, dans *Le Temple et l'Histoire de la paroisse Réformée du Collet-de-Dèze*, « l'Ancien Jehan GIRARD » représentant la paroisse du Collet au synode de Sommières, le 4 décembre 1577.

Il testera auprès de Me PRIVAT, notaire, avant le 14 avril 1622.

On leur connaît sept enfants :

- Pierre IV, qui suit en IX ba,
- Jean, chapelier à Laubaret (Sainte-Cécile-d'Andorge) et propriétaire, en 1616, de la métairie de Laubaret (+< 13 janvier 1628), époux de Gillette ARBOUSSET (qui épousera en secondes noces, Domergue DURAND). Après sa mort, un compromis interviendra, le 13 janvier 1628, entre sa veuve et son frère Pierre IV GIRARD qui avait la tutelle de ses hoirs (Me GIBERT, notaire). Une fille issue de cette union : Isabeau GIRARD qui épousera Jean EVESQUE.
- Marie, mariée à Etienne GIBERT. Elle perçoit le 18 juin 1622, 150 l. sur l'héritage de son père (Me GIBERT).
- David II GIRARD (°ca 1585 à La Lauze, +> 1647 au mas d'Elphène), chapelier au Collet-de-Dèze avant 1620, puis propriétaire ménager au mas d'Elphène qu'il acquiert, à Oultre, près d'Alteyrac, commune de Chamborigaud, lorsqu'il épouse Jeanne PONGE, fille d'Antoine, lui aussi chapelier à Alteyrac (quittance de dot du 10 mai 1622 - Me ALLEGRE, notaire).

Est dit habitant d'Alteyrac dans une obligation à la suite d'un prêt, le 1er octobre 1621, (Me GIBERT, notaire).

Antoine PONGE renforcera les liens avec la famille GIRARD en mariant son fils Jean, en 1631, à Suzanne GIRARD, fille d'Isaac GIRARD (VIII bc).

David GIRARD va s'investir à Alteyrac et passer un certain nombre d'acquisitions de terres. On notera parmi ces actes une quittance à « Jean Benoit consul, collecteur, contre Pierre Deleuse, seigneur de Saint-Christol et David Girard, rentier des moulins du mas du Seigneur » (Me Gibert, notaire – AD Gard 2^E 23/112 f°72). On retrouvera plus tard la possession de ce moulin dans le patrimoine du mas d'Elphène.

Il assiste au testament de son frère, le 8 octobre 1645, chez Me GIBERT, notaire (AD Gard 2^E 23/113).

On peut considérer que c'est David GIRARD qui, en fait, ouvre la branche des GIRARD du mas d'Elphène, à Oultre (Chamborigaud) car il va céder ses biens à son neveu, Etienne II, fils de son frère, Pierre IV (voir X ba).

David et Jeanne ont eu deux filles : Marie et Marguerite.

- Marie, veuve de Pierre Chapon (cx du 8 octobre 1651, Me AMAT, notaire), épouse (cx du 14 avril 1657, Me AMAT, notaire de Chamborigaud). A noter que leur descendance voit, quatre générations après, Marie SAIX épouser Etienne IV secondes noces Antoine BENOIT, fils d'Etienne et de Suzanne SAIX, d'Alteyrac GIRARD de la branche ba, descendant d'Etienne II, neveu de David II.

- Marguerite épousera Antoine FELGEROLLES (cx du 1er octobre 1648 - AD Gard 2^E 23/262 - Fonds VIGNE de Chamborigaud).

- Baptiste, sans doute chapelier.

- Etienne, ménager à La Lauze, sans doute avec son frère Pierre IV, qui eut un fils Isaac qui vécut à La Lauze et qui eut, à son tour, un fils prénommé David qui demeurera également à la Lauze.

- et Isaac (testament du 20 juin 1632), chapelier à la Blachière, époux de Jeanne COMTE ; d'où cinq enfants : David, Jean, lui aussi chapelier (marié, le 6 septembre 1631 - cx Me GIBERT, notaire, à Marie ROUVIERE, fille de Guillaume ROUVIERE et de Françoise GIRARD, de Branoux, peut-être descendante de la branche de Barthélemy GIRARD - voir VIa), Jeanne, Suzanne et autre Jean.

Isaac perçoit, le 14 avril 1622, sa part d'héritage (80 l.) des mains de Pierre GIBERT, gendre de son frère Pierre Girard, exécuteur testamentaire de son père (Me GIBERT).

IX ba - Pierre IV GIRARD (°ca 1575 à La Lauze, +> 8 octobre 1645 à La Lauze)

Héritier de son père, il sera ménager à la Lauze.

Il épouse vers 1598 Anne LARGUIER, fille de Jacques, ménager à Lézinier et couturier à Sambuget, de Saint-Andéol-de-Clerguemort, et d'Anthonie GUIN. Le 1er février 1599, « quittance de sire Pierre Girard à Pierre Deleuze de la Coste, psse de Gabriac, et des mains de David Deleuze, son frère, habitant le Mont Soubeyran, psse de Moulezon » (Me TINEL, notaire - AD Lozère 3^E -2847-p.3470).

Il fait partie des notables du Collet-de-Dèze puisqu'il fut consul au Collet-de-Dèze.

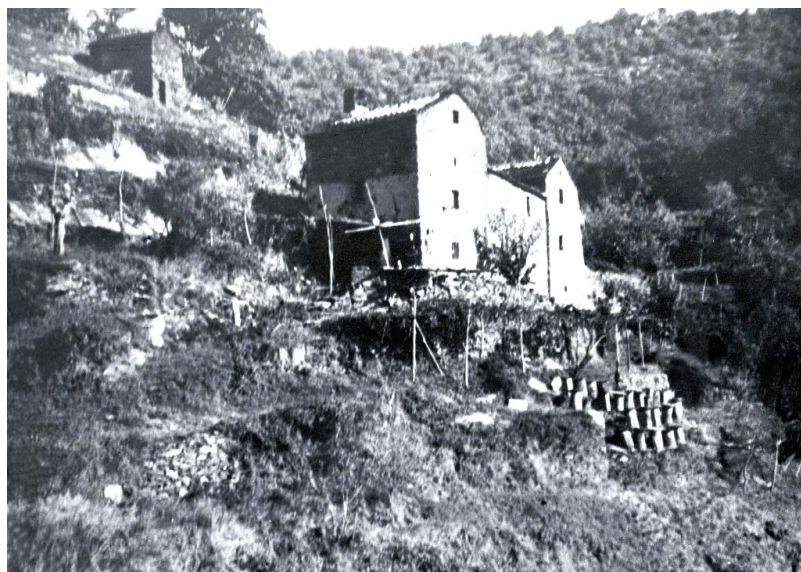
Un certain nombre d'actes, à partir de 1622, nous apprennent que Pierre GIRARD rencontre quelques difficultés financières. Elles sont vraisemblablement dues au fait que Pierre GIRARD, engagé dans les troupes huguenotes du duc de Rohan, lors de la troisième guerre de religion, a été fait prisonnier « de ceux de contraire parti », c'est-à-dire des troupes catholiques, et qu'il fut demandé rançon pour le libérer. Le 22 octobre 1628, devant Me GIBERT, notaire du Collet, il va se reconnaître débiteur de son gendre Pierre GIBERT qui a emprunté 200 livres exigées pour partie de sa rançon. Telles sont les difficultés qui vont amoindrir ses finances et le rendre débiteur vis-à-vis de Pierre GIBERT, son gendre, chapelier

à la Lauze. Tout cela va le conduire, malade et impotent depuis plusieurs mois, à faire son testament, le 8 octobre 1645 (Me GIBERT, notaire - AD Gard 2^E 23/113), en attribuant la presque totalité de ses biens à sa fille, Marguerite, épouse de Pierre GIBERT. Ses deux fils, Etienne et David, devront se contenter chacun de 100 livres payables en cinq années. Quant à sa deuxième fille, Marie, épouse de Pierre GAZAIN en 1640, elle a été assez dotée et n'aura que 5 sols ; c'est en fait Pierre GIBERT, son gendre, qui a versé 100 livres pour sa dot.

On ne connaîtra que quatre enfants à ce couple :

- Etienne II qui suit en X ba,
- Marguerite, épouse de Pierre GIBERT, fils d'Etienne, cardeur de laine à Salveplane, Collet-de-Dèze, et de Marguerite ELZIERE. (Voir descendance : *Les GIBERT Cévenols* - R.VIERNE).
- David, boulanger à la Lauze,
- et Marie, pour laquelle son beau-frère, Pierre GIBERT, paye 100 livres pour sa dot, en 1640, date de son mariage avec Pierre GAZAIX.

. Les GIRARD du mas d'Elphène, lieudit Oultre, à Alteyrac, 30-Chamborigaud



Le Mas d'Elphène, lieudit Oultre, à Alteyrac (Photographie de Claude Jean GIRARD)

X ba – Etienne II GIRARD (°ca 1605 à La Lauze, +<27 avril 1682 au mas d'Elphène)

De cardeur de laine à la Lauze, au-Collet-de Dèze, il devient, vers 1651, ménager au mas d'Elphène, sans doute après le premier mariage de sa cousine, Marie GIRARD, fille de David II, avec Pierre CHAPON (28 octobre 1651).

En 1623, on note une quittance pour Pierre GIRARD, à lui faite par Etienne GIRARD, porteur aussi d'une reconnaissance de dette pour Pierre GIBERT, à lui faite par ledit Pierre GIRARD (R.VIERNE).

Le 2 septembre 1642, il épouse Jeanne Anne VERDELHAN (née à Chavaniels au Collet-de-Dèze, +> 6 janvier 1689, fille de Antoine VERDELHAN, maître maçon au mas du Rey, à Chavaniels, puis à la Rodilharie, et consul clavaire⁷ au Collet, et de Suzanne FERRIER) ; elle est dotée de 200 livres. Il ne semble pas que les parents d'Etienne aient été présents à cet acte. Son père était-il déjà souffrant ?

Seuls Etienne et Isaac GIRARD de la Lauze, ses oncle et cousin, ainsi que, bien sûr, son oncle David II, l'assistent (réf. cx Me GIBERT, notaire - AD Gard 2^E 23/112).

On leur connaît cinq enfants, au moins :

- Suzanne, x en mai 1668 au temple de Vialas (réf. AD Lozère 4^E 194 - art. 2 Vialas) Anthoine PASCAL, du mas de la Malle Blachère, à Saint-Andéol-de-Clerguemort. Une fille connue pour ce couple : Françoise (°17 décembre 1671, b. réformé 1er janvier 1671 - AD Lozère 4^E 194 art. 2, p.35/36).

- Marie Madeleine, x en 1672 Antoine FELGEROLLES (cx du 12 septembre 1672 : 2^E 28/305 ou 23/262. Me Jean BONDURAND, notaire). Deux enfants connus : Marie (°14 août 1673 à Alteyrac), et Jean, x le 15 décembre 1704 à Françoise REBOUL d'Alteyrac, à Chamborigaud (réf. Fonds Vigne de Chamborigaud - AD Gard 2^E 23/472).

- Jean, né en 1657 au mas d'Elphène, x le 17 avril 1682 au temple de Vialas, Suzanne ARNAL (°1657 à Sambuget, à Saint-Andéol-de-Clerguemort, de Pierre ARNAL et de Flourette PUECH) ; Etienne BENOIT et David SAIX d'Alteyrac seront les témoins de Jean.

On ne leur connaît pas de descendance.

- François, °1659 au mas d'Elphène, est lui aussi marié à une fille de Pierre ARNAL et de Flourette PUECH, Jeanne ARNAL (°1659), le 2 mars 1683 au temple de Vialas. On ne leur connaît pas de descendance.

- et Antoine, qui suit,

⁷ Consul chargé plus particulièrement de recevoir les particuliers pour répondre à leurs problèmes, ainsi que de la conservation des archives locales.

XI ba - Antoine GIRARD (°ca 1660 au mas d'Elphène)

Ménager au mas d'Elphène, x le 27 janvier 1689 (cx Me GIBERT, notaire), Jeanne REBOUL fille de Jean REBOUL et de Suzanne PONGE, d'Alteyrac.

D'où quatre enfants connus :

- Jean, qui suit,

- Catherine, dite « Catin », °11 janvier 1690, x en 1712 (cx du 30 janvier 1712 par Me CHABERT, notaire), Etienne BENOIT du mas de l'Arboussas à Alteyrac, °14 juin 1682, fils de Jean BENOIT et de Françoise CANONGE. Un enfant connu, Etienne BENOIT, époux de Suzanne MEYNADIER de Chamborigaud, le 22 août 1742 (mariage par le pasteur Jean ROUX qui célébra ce même jour l'union d'Etienne GIRARD et d'Elisabeth GINOUX, leurs cousins, consolidant ainsi les liens qui existaient entre les BENOIT et les GIRARD).

Nombreuse descendance.

- Jeanne née vers 1691,

- et Marie, x le 16 juillet 1731, Jean MARTEL de Veyras au Collet-de-Dèze (cx AD Gard E 23/302 - Me CHABERT, notaire). Un enfant, Jacques MARTEL, époux le 7 novembre 1778 *au désert* d'Isabeau TRIBES, d'où Jean-Jacques, °21 mai 1779.

XII ba - Jean III GIRARD (°ca 1682 au mas d'Elphène, +6 février 1779 au mas d'Elphène).

Ménager au mas d'Elphène, Jean x 1714, Marie BENOIT du mas de l'Arboussas à Alteyrac, fille de Jean et de françoise CANONGE (cx Me CHABERT, notaire - AD Gard 2^E 24/74, ou AD Gard 2^E 23/274). Marie est la sœur d'Etienne BENOIT marié avec Catherine GIRARD, la sœur de Jean.

Jean sera présent au baptême réformé de sa petite fille, Marie, le 6 février 1744, et sera le parrain, le 16 mai 1756 (baptême par le pasteur Jean ROUX), de Jean BENOIT, fils d'Etienne BENOIT et de Suzanne MEYNADIER.

On leur connaît au moins quatre enfants :

- Etienne III, qui suit en XIII ba1

- Marie, (+< 22 août 1790), x le 29 mars 1758, à Saint-Michel-de-Dèze (Lozère), avec l'office du pasteur GABRIAC (AD Lozère, édit de tolérance 173 GG art 3 page 377), Jean Jacques LAURENS, du mas du Plantier, au Pertus du Collet-de-Dèze, fils de Jacques LAURENS et de Suzanne SALLES.

Trois enfants issus de ce mariage :

- Jean-Jacques LAURENS, °21 septembre 1761 (b. 26 septembre 1761 par le pasteur GABRIAC à Saint-Michel-de-Dèze ; le parrain, Antoine GIRARD, son oncle, marraine Marie LAURENS, sa tante), +juillet 1820, x le 22 août 1790, à Chamborigaud, sa cousine germaine

Marie GIRARD, fille de Jean IV GIRARD (XIII ba2a) et de Suzanne SAIX ; d'où une fille Marie (°13 septembre 1790) x le 29 septembre 1828 Jean Antoine Vignes (°2 novembre 1802) du mas de la Tour à Sainte-Cécile-d'Andorge.

- Antoine LAURENS, °ca 1767, x le 29 août 1797, à Sainte-Cécile-d'Andorge, sa cousine germaine, Elisabeth Isabeau GIRARD, fille d'Etienne III et d'Elisabeth GINOUX.

- et Marie LAURENS x le 16 octobre 1781, à Saint-Michel-de-Dèze, son petit cousin, Jacques BENOIT, fils d'Etienne BENOIT et de Suzanne MEYNADIER).

- Jean IV, qui suit en XIII ba2a (Les GIRARD de Pruneyrolles).

- Et Antoine, °1727, +15 janvier 1816 au mas d'Elphène, veuf en secondes noces de Marie DELEUZE. Il avait épousé en premières noces, le 17 mars 1761 (x réformé par le pasteur GABRIAC - AD Lozère édit de tolérance 173 GG art 4 net, page 69) Marie LAURENS, fille de Jacques LAURENS et de Suzanne SALLES.

Il avait obtenu le 17 octobre 1790, un accord successoral sur les biens de leurs parents, avec son frère aîné Etienne. Le 28 décembre 1798, il donnait quittance à son neveu, Etienne IV, sur cette succession, après avoir été dédommagé par son frère et ses ayants droits. Pas de descendance connue.

XIII ba1 - Etienne III GIRARD (°ca 1720 au mas d'Elphène, + entre le 17 octobre 1790 et le 28 décembre 1798)

Ménager au mas d'Elphène, x le 22 août 1742 (x réformé par le pasteur Jean ROUX), Elisabeth GINOUX, °à la Lauze, au Collet-de-Dèze, fille de Jean GINOUX et de Isabeau FERRIER. Ils seront tous deux, parrain et marraine, le 7 octobre 1742, de Laurans LA MOTHE, fils de François et de Catherine FELGEIROLLES, de Chamborigaud (baptême par le pasteur Jean ROUX).

Le 19 août 1775, il sera le parrain de sa petite fille, Marie, fille de son fils Etienne IV et de Marie SAIX (baptême par le pasteur Antoine de SABATIER). Il sera également le parrain de son petit-fils, Etienne V, fils d'Etienne et de Marie SAIX, le 14 décembre 1778 (réf. AD Lozère - registres paroissiaux protestants - E dépôt Vialas GG9). Il sera parrain une quatrième fois : de sa petite fille Rose, fille de son fils Jean GIRARD, résidant au Pont-de-Rastel, et de Rose BONDURAND (baptême par le pasteur Antoine de SABATIER).

Le couple a eu au moins sept enfants :

- Antoine, °26 septembre 1755 au mas d'Elphène, x le 20 octobre 1788, à Cardet dans le Gard, Marie CABANIS (°23 mars 1759 à Cardet), fille de Jean-Louis CABANIS et d'Ysabeau CHAMBON, du mas de l'Eglise à Cardet. Pas de descendance connue.

- Marie, °6 février 1744 au mas d'Elphène, b.14 février 1744 par le pasteur Jean ROUX, au Désert (réf. AD Lozère édit de tolérance 194 GG), + 24 décembre 1807 au mas d'Elphène. Elle sera l'épouse vers 1770, de Jean REBOUL, propriétaire cultivateur à Alteyrac. Un enfant prénommé également Jean (°26 mars 1775, b.1er avril 1775 par le pasteur Antoine de SABATIER) sera issu de cette union.

- Etienne IV qui suit, en XIV ba1,
- Jean, °26 novembre 1747 au mas d'Elphène, b.3 décembre 1747 par le pasteur Jean ROUX, au Désert (réf. AD Lozère édit de tolérance 194 GG), x le 27 avril 1780, au temple de Vialas (pasteur Antoine de SABATIER), Rose BONDURAND du Pont-de-Rastel (commune de Génolhac) où il s'installera. Rose était fille de Jean-Antoine et de Gabrièle SILVAIN du Pont de Rastel. Jean +ca 1798. Une fille Rose (°27 juillet 1781 sera issue de cette union et x épousera Jean CHABROL ; puis, veuve, en 1819, se mariera, en secondes noces, à François ALBARET (°26 décembre 1795), propriétaire cultivateur à Alteyrac.
- Jean Pierre, °23 novembre 1750 au mas d'Elphène, x le 20 avril 1781, Marie ESCALIER, fille de Jean Antoine ESCALIER, du mas de Valadier, à Chamborigaud, et de Marie FELGEIROLLES. D'où une fille, Marie (°1799, + 28 décembre 1815).
- François, °1^{er} août 1758 au mas d'Elphène, b.20 août 1758 par le pasteur Jean ROUX.
- et Elisabeth ou Isabeau, °8 août 1761 au mas d'Elphène, b.23 août 1761 par le pasteur Jean ROUX. Elisabeth Isabeau +13 octobre 1810 à Chamborigaud, x réformé par le pasteur Antoine de SABATIER le 2 février 1786, Jean Antoine LEGAL, fils de Jacques LEGAL et de Suzanne PUECH de Légal, commune de Chamborigaud. Veuve, elle x le 29 août 1797, à Sainte-Cécile-d'Andorge, Antoine LAURENS, °ca 1767 aux Ponches, à Sainte-Cécile. Antoine était fils de Jean Jacques LAURENS et de Marie GIRARD (fille de Jean- XII ba) : il épouse donc sa cousine germaine. Quatre enfants connus, issus de cette union : Marie, Jean Antoine, Elisabeth, et Suzon.

XIV ba1 - Etienne IV GIRARD (°30 janvier 1746, +6 février 1816, au mas d'Elphène)

Il sera baptisé par le pasteur Jean ROUX, le 30 janvier 1746 (réf. édit de tolérance 194 GG 4 -1745/1747- Vialas). Ménager au mas d'Elphène, il se mariera le 19 avril 1774, à Vialas (par le pasteur Pierre Antoine de SABATIER - édit de tolérance 194 GG 8-Vialas), avec Marie SAIX, °29 juillet 1750, à Alteyrac, de François SAIX, travailleur de terre à Alteyrac, et de Rose LARGUIER.

De cette union seront issus au moins trois enfants :

- Marie, °14 août 1775 au mas d'Elphène, b. 19 août 1775 par le pasteur Pierre Antoine de SABATIER.
- Anne (ou Suzanne), °5 décembre 1776, b. 7 décembre 1776 par le pasteur Pierre Antoine de SABATIER. Son parrain sera Jean IV GIRARD (XIII ba2a), du mas de Pruneyrolles, son grand-oncle. Elle décédera le 9 septembre 1849. Elle a épousé Jean Antoine ESCALIER (°1768, +1833) fils d'autre Jean Antoine ESCALIER (°1740, +1823) et de Suzanne PIC (°1744, +1816), cultivatrice. On leur connaît sept enfants tous nés au mas de Valadier, près d'Alteyrac (Chamborigaud) :
- Suzanne, °12 septembre 1800, +11 février 1854, cultivatrice ; x le 26 avril 1827, Antoine

SAIX (°9 octobre 1797, +18 décembre 1868), fils de François SAIX (+13 août 1826) et de Marie FABRE (°1757) du lieu de Legal, à Chamborigaud.

- Marie, °1803, +15 juillet 1866, x Jean Alexis BENOIT °18 juillet 1870, fils de Jean-Louis BENOIT (°1778, +1826) et de Marguerite DELEUZE (sœur de Marie, épouse d'Etienne V Girard), habitant tous deux au mas de Boissonargues, près d'Alteyrac, à Chamborigaud. Née de cette dernière union, Emilie BENOIT sera l'épouse de Louis Prosper GIRARD (voir les GIRARD de Pruneyrolles, XVII ba2b).

- Jean Antoine, °11 décembre 1805, +1806.

- Eugénie appelée Suzanne (°1807 +1843), épouse Jean Louis GIBERT (°1799), fils de François GIBERT et de Suzanne FERRIER (+1803). Leur fille, Suzanne Eugénie GIBERT en se mariant avec François PUECH (fils de François et de Marie TEISSIER) assurera la fin de la présence au mas de Pruneyrolles des descendants de la première lignée des GIRARD de Pruneyrolles. Un de leurs enfants, Cyprien Joseph PUECH épousera en 1894 Louise Victoire POLGE, petite-fille de Jean Jacques GIRARD (Lignée des GIRARD de Pruneyrolles - XIV ba2a).

- Autre Jean Antoine, °13 avril 1811, cultivateur, x le 11 mai 1838, à Chamborigaud, avec Louise TROSSEVIN, °28 juillet 1816 à Génolhac, fille de André TROSSEVIN et de Louise GIRARD (fille de Jean Jacques GIRARD de Pruneyrolles, du mas du Baume (XIV ba2a).

- Anne, °17 novembre 1814, x le 8 décembre 1836 Jean François SAIX, °23 mai 1819, cultivateur au Pont-de-Rastel (Génolhac), fils de Jean SAIX et de Marie PLAN, du Pont-de-Rastel,

- et Emilie, °20 juillet 1822, +14 juin 1846, x le 9 octobre 1840, Louis Armand SALLES, (°11 mai 1811), cordonnier, fils de Louis SALLES (°1782), cordonnier, et de Suzanne ARBOUSSET (+4 juin 1838), du Collet-de-Dèze.

- et Etienne V qui suit en XV ba1.

Etienne IV, veuf, épousera en secondes nocces, le 15 août 1782, Jeanne LEYRIS (°1738, +22 novembre 1823) , fille d' Henri LEYRIS, travailleur de terre à la Blachère, puis teinturier à Alès, et de Jeanne VERNET. Pas de descendance de cette union.

Le 27 janvier 1797, Etienne IV GIRARD donne quittance de sa redevance aux pauvres de Chamborigaud (selon l'acte originel de Me DAUDE, notaire de Chamborigaud, du 25 septembre 1675, et les dispositions communales prévues et imposées, depuis lors, à chaque Noël, aux propriétaires de Chamborigaud en faveur des pauvres) sans la signer, en raison de la faiblesse de sa vue (Me Jean-Louis de LA BASTIDE, notaire à Chamborigaud). Peut-être est-ce en raison de son état de santé qu'il fait donation de tous ses biens à son fils Etienne V, lors du mariage de ce dernier, à l'âge de vingt ans, en 1799, à charge pour lui d'assurer la fin d'existence de son père, et de sa belle-mère... et d'assumer aussi bien les dettes que les acquits.

XV ba1 - Etienne V GIRARD (°9 décembre 1778, +13 mai 1852 au mas d'Elphène)

B. 4 décembre 1778 (réf. : registre paroissial protestant - E dépôt Vialas CG 9 - édit de tolérance 194 GG 9). Etienne III, son grand-père, est son parrain ; sa marraine, Elisabeth

GIRARD, sa tante.

Il épouse le 25 floréal an VII (14 mai 1799) au Collet-de-Dèze, Marie DELEUZE, °11 mars 1776 (b.25 mars 1776 par le pasteur Jacques de GABRIAC, à Saint-Michel-de-Dèze - édit de tolérance 173 gg 5), fille de Pierre David DELEUZE, ménager à La Viale (Collet-de-Dèze), et de Marguerite FRANCEZON.

Un contrat de mariage intervient le 12 germinal an VII (1er avril 1799), devant Me PASTOUREL, notaire de Génolhac, par lequel notamment il est prévu que la dot de l'épouse, somme assez conséquente pour l'époque de 2454 francs, soit versée à Etienne IV GIRARD, père, mais qu'elle soit restituable en cas de séparation légale des époux. Etienne GIRARD IV, père, faisait don de tous ses biens (ainsi que de ses dettes,... non précisées) aux deux époux, à charge pour eux d'assurer son existence ainsi que celle de son épouse, avec le bénéfice de percevoir, en sus, la moitié « des fruits et cadeaux » provenant de la gestion de la propriété.

Le jeune Etienne V, âgé seulement de vingt ans, n'a pas mesuré la portée de ces engagements. Il fait preuve d'un grand dynamisme en voulant, dès le début, accroître la propriété familiale, mais en mésestimant, toutefois, le niveau des dettes paternelles. Il va connaître, en conséquence, de graves difficultés financières en 1834, cumulées avec l'état de santé défaillant de Marie qui va s'installer au quartier de Layre, à Chamborigaud, avec son fils, autre Etienne. Marie fait son testament le 7 octobre 1834 en léguant la jouissance de la moitié de ses biens à son mari, et en donnant, après sa mort, une somme de 300 francs à son fils (elle ne cite pas ses trois filles, deux n'ayant, il est vrai, peu vécu) juste avant son mariage, le 13 octobre 1834.

Le 25 mars 1834, on relève un acte intéressant à deux titres parce qu'il marque l'impécuniosité d'Etienne, mais aussi parce qu'il souligne la solidarité qui s'était instaurée (celui-ci par l'acte originel de Me DAUDE, notaire de Chamborigaud, du 25 septembre 1675, précédemment cité) dans quelques communes des Cévennes, chaque année, le jour de Noël, en faveur des pauvres de la cité.

Le 25 mars 1834, une requête, sous forme de rappel, est adressée à Etienne GIRARD, par le Bureau de Bienfaisance de Chamborigaud, devant Me CHABERT, « notaire royal à la résidence de Chamborigaud, canton de Génolhac ». Il lui est rappelé que « lui et ses auteurs ont constamment joui depuis un temps immémorial sis au dit vilage d'Alteyrac, et se composant de maisons, grenier, basse-court, moulin à bled, jardin, pred, champs, vignes, muriers et chateigneraies » et que « il est tenu hypothécairement sur le dit domaine envers les Pauvres de la dite commune de Chamborigaud et autres lieux » par « monsieur Paul ROBERT trésorier du Bureau de Bienfaisance de cette dernière commune [...] au service d'une rente annuelle et perpétuelle de trois hectolitres, huit litres, cinq décilitres chataignes blanches belles et marchandes correspondant à seize cartes ancienne mesure de Chamborigaud, exempte de toute retenue payable annuellement au vingt cinq décembre » (orthographe de l'acte respectée).

Etienne V n'a plus le choix, il doit vendre le mas d'Elphène et les terres patrimoniales pour payer ses dettes. Son épouse et lui-même, afin de sauvegarder une partie du patrimoine, vont faire jouer la restitution de la dot de Marie prévue dans le contrat de mariage, en décidant d'un commun accord de se séparer légalement, acte strictement juridique. Ainsi cette somme échappera-t-elle à une éventuelle saisie sur les biens d'Etienne V. La séparation de biens des époux va être prononcée le 27 août 1840, sous Louis-Philippe, roi de France, par le tribunal

d'Alès. Quelques mois auparavant, le 26 mars 1839, Me CHABERT, notaire, procédait à la vente de la propriété : la moitié du domaine (y compris la moitié du bâtiment du mas d'Elphène) était vendue à Louis Victor ROUX, d'Alteyrac, et l'autre moitié à Etienne VI GIRARD, fils, grâce à la récupération de la dot de sa mère, intérêts compris. A noter que la configuration du mas qui comportait deux logements distincts se prêtait à ce partage.

Le couple, qui termina néanmoins sa vie, ensemble, au mas d'Elphène avec leur fils Etienne VI, avait eu quatre enfants :

- Marie, °1er avril 1800, + sans doute décédée peu après.
- Jeanne, °10 brumaire an 13 (1er novembre 1804) +1er février 1842, x le 7 avril 1832 (Archives municipales de Chamborigaud M 1829-1840 bis) Jean François MARTIN, °4 nivôse an 11 (25 décembre 1802) au Collet-de-Dèze, et habitant Valmale, commune de Chamborigaud, fils de François MARTIN et de Louise FABRE. Deux fils furent issus de cette union : Casimir, °1841 à Chamborigaud, et Jean Louis Victor, °8 avril 1838 qui épousera, le 8 octobre 1865, sa cousine germaine Louise Victoire GIRARD, fille d'Etienne VI GIRARD et de Marie PIT.
- Louise, °novembre 1807, +14 mai 1808.
- et Etienne VI qui suit.

XVI ba1 - Etienne VI François Frédéric GIRARD (°21 septembre 1810 et +26 janvier 1878 au mas d'Elphène)

Ménager au mas d'Elphène, x le 13 octobre 1834 à Chamborigaud, Marie PIT, °16 mai 1809, à Coudoulous, commune du Collet-de-Dèze, fille d'Etienne PIT (°1776, +1829) décédé, et de Marie BONIJOL (°1781, +1860), habitant Coudoulous. Le contrat de mariage sera passé devant Me MURJAS, notaire à Chamborigaud, le 27 septembre 1834.

Etienne VI et son épouse feront leur testament, le 30 décembre 1862, devant Me MURJAS.

Ils avaient, auparavant, le même jour auprès du même notaire, fait une donation du quart de tous leurs biens à Etienne Frédéric, leur fils aîné.

Le 12 octobre 1873, Etienne VI procédera, devant Me CLAVEL, notaire de Chamborigaud, au partage anticipé du patrimoine du mas d'Elphène, où la totalité du domaine devra revenir à son fils aîné, Etienne Frédéric, à charge pour lui de récompenser ses frères et sœurs.

On connaît de ce couple au moins neuf enfants :

- Marie, °8 novembre 1835 au mas d'Elphène, x le 21 octobre 1859, au Collet-de-Dèze, à Jean Antoine Daniel CALVIN, propriétaire à la Viale (Collet-de-Dèze), fils de Daniel CALVIN et de Marie SALLES. Pas de descendance connue.
- Etienne VII Frédéric, qui suit, en XVII ba1.

- Louise Victoire, °15 mai 1838 au mas d'Elphène, +16 mars 1871 à Valmalle (Chamborigaud), x le 1er mars 1865, à Chamborigaud, Jean Louis Victor MARTIN (°1838), soldat au 92^{ème} régiment de Ligne, son cousin germain, fils de Jeanne GIRARD et de Jean François MARTIN : deux enfants issus de cette union, Camille-Victor et Marc-Isidore. A rappeler qu'en ce temps-là le service militaire était encore de sept ans, avec maintien du tirage au sort.

- Henriette Marie, °2 mai 1840 au mas d'Elphène, +après le 16 juillet 1907, date de son divorce avec Joseph Cyprien HUGON (°1838, +>1907), mineur à la Vernarède, fils de Pierre HUGON et de Jeanne Victoire BANCILLON, de Vialas, qu'elle avait épousé le 6 avril 1865 à Chamborigaud. Deux enfants : Marius Joseph (°18 février 1865), et Félicie (°18 septembre 1869) qui épousa Germain REBOUL, le 20 juillet 1900.

- Louise Emilie, °20 novembre 1841 au mas d'Elphène, +23 janvier 1842.

- Louis Prosper qui suit en XVII ba2b (Les GIRARD de Pruneyrolles, via le mas de Boissonargues),

- Armand Emile, °30 septembre 1846 au mas d'Elphène, +7 décembre 1889. Mineur à la Vernarède, x le 20 septembre 1873, à Chamborigaud, Angeline Marie ARNAC, °3 octobre 1852 à Sainte-Cécile-d'Andorge, fille de Charles ARNAC (°1806), cultivateur à Sainte-Cécile-d'Andorge et d'Elisabeth N. (°1810, +1870). Ils habiteront à Broussous, à la Vernarède. Pas de descendance connue.

- Etienne, °30 septembre 1846 au mas d'Elphène, +7 septembre 1889, mineur à la Vernarède, x Céline ARNAC, °1863, sans doute une sœur d'Angeline Marie ARNAC, car ils habitent également à Broussous, à la Vernarède.

- Hortense Louise Sophie, °23 octobre 1849 au mas d'Elphène, +30 mars 1926 au Collet-de-Dèze, x le 19 juillet 1872, au Collet-de-Dèze, César Ferdinand FRANCEZON, propriétaire cultivateur à Meyrières (Collet-de-Dèze), °12 novembre 1843, à Tignac (Collet-de-Dèze), fils de César FRANCEZON, cultivateur à La Viale (Collet-de-Dèze) et de Jeanne CORBIER. Ils eurent au moins dix enfants : Jeani Hortense Appolonie (°1873), Berthe Napolie (°1875), Benance Césarine (°1877), Louis (°1878), Berthus Ferdinand (°1880), Zénobie Zulma (°1882), Louis Ferdinand (°1885), Emma Louise (°1887), Darah Emilie (°1890), et Marthe Lydia (°1892). César Ferdinand FRANCEZON +12 mars 1898 à Meyrières, au Collet de Dèze. Berthe Napolie épousera Léon Prosper GIRARD, son cousin germain, fils de Louis Prosper GIRARD (XVIII ba2b - Les GIRARD de Pruneyrolles, via le mas de Boissonargues).

XVII ba1 - Etienne VII Frédéric GIRARD (°20 janvier 1838 au mas d'Elphène, +27

janvier 1898 au mas de Valadier, en dessous d'Alteyrac, à Chamborigaud)

Ouvrier mineur de houille dans les mines de Verbrouck, à Portes, puis ménager au mas d'Elphène. A noter que les difficultés rencontrées pour faire vivre sa nombreuse famille, grâce aux seuls produits du domaine, l'obligèrent à faire, comme beaucoup de propriétaires agriculteurs, de nombreuses « piges » dans les mines de charbons de Verbrouck, de la Jasse et de la Vernarède.

Il épousera Marie Virginie Louise VIDAL, le 1^{er} avril 1863, à Chamborigaud (cx du 30 décembre 1863 par Me MURJAS, notaire à Chamborigaud : adoption du régime dotal avec exclusion de celui de la communauté). Marie Virginie Louise (°30 juin 1842 à Alteyrac, +30 mars 1904 au mas de Valadier) est fille de Louis VIDAL, °au mas du Rey, au Collet-de-Dèze, mais dont la famille est originaire des Hortals (ou Hortails) à Saint-Frézal-de-Ventalon. D'abord employé au Villaret Supérieur (mas de Perri) à Chamborigaud, Louis VIDAL s'installe ensuite à Alteyrac, en 1862. Louis avait épousé, le 11 octobre 1841, Jeanne BENOIT, née à Alteyrac.

Lorsqu'il se marie, Etienne VII habite à Portes, à la Tavernole, car il est alors mineur aux mines de Verbrouck.

Le 12 octobre 1873, bénéficiaire du partage anticipé du patrimoine familial établi par son père, Etienne VII s'installe au mas d'Elphène. Mais, enfant, il a souffert de l'exiguïté du mas et de sa promiscuité de vie inévitable. N'oublions pas que la bâtisse est divisée en deux, la moitié du mas étant occupée par Louis Victor ROUX, dit « le Rey ». Le couple a déjà quatre enfants et en attend un autre, son père vit encore avec eux, lorsqu'il achète le mas de Valadier à Prosper ROURE, le 22 mars 1877, devant Maître Clavel, notaire, pour y installer toute sa famille. Le mas de Valadier offre, en plus de sa surface habitable conséquente, un accès plus facile à Chamborigaud car il se situe, après l'Arboussas, juste au-dessus de la propriété de son frère Victor Prosper, propriétaire du mas de Pruneyrolles, et en dessous d'Alteyrac ; l'accès, en plus, est assez aisé, en suivant le ruisseau d'Alteyrac, pour monter jusqu'au mas d'Elphène, à Oultre, et ainsi s'occuper du domaine.

Il achète, ensuite, la terre de la Richalde, sise à Alteyrac, le 21 septembre 1878, devant Maître Mazoyer, notaire de Vialas et la terre de l'Host del Cros, également appelée Verdier, sise également à Alteyrac, x le 23 janvier 1888, devant Maître Numa Lacombe, notaire à Chamborigaud. Etienne VII, +27 janvier 1898, à l'âge de 61 ans, sans que l'on sache s'il a fait un testament, embarrassé sans doute pour le choix de son successeur, entre ses deux fils aînés, Frédéric Marius et Claudion Emile.

Etienne GIRARD et Marie Virginie VIDAL auront eu, au moins, neuf enfants :

- Frédéric Marius, °1864, à Portes, alors que son père était encore ouvrier mineur à Verbrouck. Il sera lui aussi ouvrier mineur à la Jasse (Chamborigaud), +30 mars 1905, à l'âge de 41 ans, x le 30 janvier 1886, à Chamborigaud, Eugénie VILLARD (°1865 à Vialas), fille de Paulin Hyppolite VILLARD, ouvrier mineur, né à Vialas, et d'Adeline MAZOYER. Il vivent à La Jasse. Alors que son frère cadet, Claudion Emile, reste à Valadier et s'occupe du domaine du mas d'Elphène, il lui emprunte 600 francs (acte du 9 juillet 1901 par Me LACOMBE, notaire de Génolhac) pour installer un débit de boissons à la Jasse. Le couple aura deux enfants qui, hélas, ne survivront pas : Marcel Emile, °septembre 1888,

+23 octobre 1888, et Paul Louis, °1895, +8 janvier 1896.

A noter que, quatre ans après la mort d'Etienne VII, un partage du patrimoine sera effectué les 7 et 16 novembre 1902 avec l'attribution de la propriété à Claudion Emile GIRARD, à charge pour lui de récompenser ses frères et sœurs (Me LACOMBE, notaire).

- Claudion Emile GIRARD, qui suit,
- Léa Hortense, fileuse à la magnanerie de Chamborigaud, °1868 au mas d'Elphène, +4 septembre 1884, à l'âge de seize ans, au mas de Valadier (Chamborigaud).
- Edouard Léon, °17 octobre 1873 au mas d'Elphène, ouvrier mineur, x le 30 avril 1898, à Chamborigaud, Victoria Anna HUGON, °1878 à Saint-Andéol-de-Clerguemort, fille d'Emile Edouard HUGON et d' Hortense Léonie BENOIT. On ne leur connaît qu'un fils, Fernand René, °26 janvier 1914, +30 mai 1914, ainsi qu'une fille, Georgette Lucie, °14 octobre 1908, x Henri LHOMME.
- Elie Gaëtan, ouvrier mineur, ° 23 septembre 1877 au mas de Valadier, +23 novembre 1962 à Alès, x le 17 août 1901, à Vialas, Marthe Rosine HUGON, °5 septembre 1885 à Vialas, +23 novembre 1962, fille de Camille HUGON et de Rosine Judith SOUSTELLE. Quatre enfants connus de cette union : Aimé Elie, °1902, gendarme, +22 février 1976, à Alès, ainsi que Albert et N. frères jumeaux ° et +1910, et Marcelle.
- Paul, soldat au 5^{ème} régiment des chasseurs d'Afrique, à Mustapha, au Maroc (engagé volontaire), puis ouvrier mineur, °Valadier 7 janvier 1881, +2 avril 1903, au quartier de la Plaine, à Chamborigaud, peu après son retour en France, et après avoir pris le métier d'ouvrier-mineur.
- Albert Numa, °1882, et +9 septembre 1883 à Valadier.
- Autre Albert Numa, adjudant de gendarmerie, °28 novembre 1886 à Valadier, + 25 septembre 1953 à Cassagnas, x le 26 juillet 1913, à Cassagnas, Amélie Séverine COUDERC, fille d'Alphonse Louis Cyprien COUDERC et de Virginie SERVIERE. Pas de descendance. Il sera le témoin de son neveu, Gédéon Clodion GIRARD, lors de son mariage, en août 1939, avec Paulette Henria JUSTAMON.
- Et Mathilde GIRARD, sans doute +en bas âge.

XVIII ba1 - Claudion Emile GIRARD (°18 décembre 1865 et +6 décembre 1946 au mas d'Elphène).

Ménager et, comme son père, ouvrier mineur, à l'occasion, à la Vernarède.

C'est lui qui reconstitua l'ensemble du patrimoine familial en récupérant la moitié du domaine que son arrière grand-père avait dû céder. Il réinstalle la famille, vers 1892, dans le mas ancestral, pour mieux récupérer le restant de la propriété perdue par son arrière-grand-père, mais sans doute aussi pour se rapprocher du mas-auberge de Coudoulous (au Collet-de-Dèze),

là haut sur la crête, où vivaient les parents de son épouse, Mathilde DELEUZE.

C'est, en effet, le 8 mai 1892 qu'il épouse, au temple du Collet-de-Dèze, Mathilde Coelina DELEUZE (cx du 21 mai 1892 devant Maître Guérin, notaire au Collet-de-Dèze), °17 août 1869, à Coudoulous, fille de Marc DELEUZE, propriétaire-agriculteur et aubergiste à Coudoulous (°10 avril 1824, et +18 janvier 1886 à Coudoulous) et de Rosalie Mélanie ROURE (°12 décembre 1830 à Saint-Frézal-de-Ventalon, +25 janvier 1906 à Coudoulous). Mathilde +28 octobre 1944, au mas d'Elphène après avoir subi, pendant quatre années, une paralysie quasi totale, ne pouvant communiquer qu'en abaissant les paupières.

A noter que, par suite de la modification des registres municipaux d'état-civil, en 1870, lors de la création de la troisième république, il s'est avéré que le prénom officiel de Claudion Emile GIRARD, était Claudion, et non Emile, prénom par lequel il fut appelé toute sa vie et que l'on donna, par la suite, selon la tradition, à son premier petit-fils, Emile (+1961, accidentellement), fils d'Alfred, son fils aîné. On prénommera Claude son dernier petit-fils en vie en 1940, le rédacteur du présent essai.

Il se rend à Paris, à l'exposition universelle de 1900 et y achète une montre "gousset", en argent, où il inscrira, par la suite, à l'intérieur du boîtier toutes les dates des terres rachetées pour reconstituer le patrimoine familial.

Avant cela, les 7 et 16 février 1902, il fait régulariser sa situation - car c'est lui qui s'est occupé de ses parents et qui a géré le patrimoine familial - en faisant établir par Me Numa LACOMBE, notaire de Génolhac, une dévolution du domaine dont il est le bénéficiaire, à charge pour lui de désintéresser ses frères et sœurs. Auparavant, le 9 juillet 1901, il avait prêté 600 francs à son frère aîné pour lui permettre d'installer un débit de boissons à la Jasse (Me Numa LACOMBE, notaire).

Vers 1910, il vend le mas de Valadier à M. ROUX. La somme perçue ainsi que les économies réalisées lui permettent de racheter, enfin, le 26 janvier 1911, la moitié du domaine et du mas d'Elphène perdue par son arrière grand-père, Etienne, en 1834. L'acte est passé devant Me Numa LACOMBE, notaire. Ces biens sont rachetés à Clodomir ARTIGUES qui les avait précédemment acquis de Louis Victor ROUX, le 24 décembre 1910. Quelques jours auparavant, le 11 janvier 1911, est né l'avant dernier de ses enfants, Gédéon Clodion. Il ne pourra, en raison de la neige abondante, cet hiver-là, le déclarer à l'état-civil que le lundi 16 janvier suivant ; aussi sa date officielle de naissance portera-t-elle celle du 13 janvier.

La famille regagne enfin la demeure patrimoniale, au mas d'Elphène, à Oultre.

Mathilde et lui auront eu douze enfants, et l'Etat leur décernera la médaille d'or de la famille française (Journal Officiel du 11 décembre 1920).

Neuf seulement, sur les douze enfants suivants, resteront en vie pour atteindre leur majorité :

- Alphonsine Rachilde, °3 octobre 1892 au mas d'Elphène, +1944 au Collet-de-Dèze, x14 novembre 1911, à Chamborigaud, Elysée Isidore FELGEIROLLES, dont sept enfants et une nombreuse descendance.

- Camillette Argentine, °7 novembre 1893 au mas d'Elphène, +4 octobre 1989 à Alès, fut l'épouse de François ALBARET (°1890), ménager d'Alteyrac, dont trois enfants : Aimé, Louise et Arthur.
- Alfred Emile, °3 décembre 1894 au mas d'Elphène (+1975). Par amour des chevaux, il s'engage le 2 novembre 1913 dans la cavalerie, au 13^{ème} régiment de chasseurs, pour quatre ans. Blessé lors d'une chute de cheval, il devra être muté dans l'artillerie. Il participera à la guerre contre l'Allemagne, du 2 août 1914 au 2 septembre 1919 (du 11 septembre 1916 au 20 décembre 1916, ainsi que du 7 septembre 1918 au 2 septembre 1919, il sera affecté en Crimée). Il sera blessé, dans les Vosges, le 29 août 1914, mais sans conséquence. Sorti pratiquement indemne de la guerre, il deviendra chapelier, à Paris, puis employé de banque ; x Julienne Joséphine GELEE (°1901,+1985), de nationalité belge. De leur fils unique, Emile (+1961, tragiquement dans un accident de la route), x 1951, ils auront deux petits enfants.
- Fernand Paul, °5 avril 1896, et +26 juin 1903 au mas d'Elphène.
- Urbain Louis qui ne vécut que quelques jours (du 12 au 17 octobre 1897).
- Némorin, exploitant viticulteur au mas du Fort à Fontanès (Gard), °1^{er} juin 1899 au mas d'Elphène (+1972), époux de Léa Eva TEISSIER (+1984), de Vébron (Lozère), dont un fils : Pierre Emile Jean (°3 février 1929, +1998).
- Augustine Julia, °7 mars 1901 au mas d'Elphène, +20 mars 1973 à Montpellier. Elle s'est dévouée, refusant de se marier, pour s'occuper pendant de nombreuses années de sa mère, malade puis paralysée.
- Roger Numa Marceau, °17 octobre 1902 au mas d'Elphène, +16 janvier 1951. Marié. Un fils et un petit-fils.
- Marceau René, chef de train à la SNCF, °25 septembre 1906 au mas d'Elphène (+24 novembre 1952), x le 31 janvier 1931 au Collet-de-Dèze avec Lucie Germaine PELORCE (+), deux enfants, quatre petits enfants.
- Mirabeau Albin, ouvrier mineur, °12 septembre 1908 au mas d'Elphène, +1989, x Denise Louise PASSEBOIS (°1910, +2011), d'où un enfant et un petit-fils.
- Gédéon Clodion, mécanicien à la SNCF, °11 janvier 1911 au mas d'Elphène, + 4 novembre 1986 à Montpellier, x le 19 août 1939 au temple d'Alès, à Paulette Henria JUSTAMON, fille de Paul Auguste JUSTAMON (°26 février 1879 à Castillon-de-Gagnières, +22 novembre 1930 à Rousson) et d' Ida Maria Adalgisa CORTICELLI (°13 avril 1889, à Bologne - Italie, +1^{er} novembre 1977 à Alès), d'où un fils Claude Jean GIRARD, ancien Directeur de CIL (1% logement), °31 août 1940 à Alès, marié, trois enfants, huit petits-enfants, et auteur de la présente étude.
- Et Aimé Louis GIRARD, °24 juin 1914 au mas d'Elphène, +8 juillet 1914.

Claude Jean GIRARD

Nous connaissons la suite de cette étude dans le prochain cahier (ndlr).

ALFRED DE LUZE (1797-1880)
UN NEGOCIANT EN VINS A BORDEAUX

Nous informons nos lecteurs que Mme Séverine Pacteau de Luze vient de faire paraître un ouvrage intitulé *Alfred de Luze (1797-1880) un négociant en vins à Bordeaux*.

Alfred de Luze, établi en 1820 à Bordeaux à l'âge de vingt-trois ans, fondateur d'une dynastie de négociants en vins, est généralement connu pour ses activités marchandes et sa réussite professionnelle. Son abondante correspondance privée révèle un père et un chef de famille hors du commun, attentif et exigeant, beau-père chaleureux mais omniprésent. Ses échanges épistolaires avec sa famille relatent à la façon d'un chroniqueur les faits marquants de sa vie de notable bordelais.

Alfred de Luze fut aussi le bâtisseur du château de Rivière, une propriété urbaine qu'il aménagea avec beaucoup de soin. Il fut actif dans la vie locale grâce à ses liens avec les familles britanniques et suisses des Chartrons et dans celle de l'église protestante à laquelle il appartenait.

Esprit curieux marqué par ses origines helvétiques et allemandes, Alfred de Luze, livre aussi ses opinions sur la politique française, notamment les débuts de la Troisième République qui le déconcertent quelque peu.

Autant d'éclairages originaux et perspicaces sur un plan du passé bordelais au XIX^e siècle et un témoignage sur la manière dont les étrangers installés à Bordeaux prenaient part à la vie locale brossés par l'auteur de cet ouvrage qui est historienne et descendante d'Alfred de Luze.

L'ouvrage au format 170 x 240, couverture quadrichromie, représentant un portrait d'Alfred de Luze, de 132 pages, dont un cahier de seize pages d'illustrations, peut être acquis au prix unitaire franco de port de 14 euros auprès des Editions Confluences, 13 rue de la Devise, BP 21, 22036 Bordeaux cedex. (Tél. : 05.56.81.05.54).

Contact@editionsconfluences.com

* * * * *